

ÉCHOS DES DEUX RIVES

BEAUPORT

Autre indépendant au 14

Au scrutin du 1er novembre prochain à Beaufort, on verra deux candidats indépendants faire la lutte à Normand Vermette, le candidat du maire Jacques Langlois, pour le poste de conseiller dans Montmorency (district 14). Il s'agit bien sûr de Carol Saint-Pierre mais également de Richard Genest, dont nous avons malencontreusement omis de mentionner le nom dans le texte publié hier sur le sujet. Nos excuses.

SAINT-FOY

Formation de bénévoles

Les stages de formation pour administrateurs bénévoles, offerts par le Conseil régional du loisir Québec et Chaudière-Appalaches, battent actuellement leur plein. Cependant, il reste encore des places, notamment pour les ateliers portant sur la planification (13 octobre), opérations comptables (14-21 octobre), financement (19 octobre) et gestion des ressources (20-27 octobre). Pour information, communiquer avec Martin Dallaire au 877-9490.

Vente à l'encan

Divers véhicules et articles usagés seront mis en vente par le Service de l'approvisionnement et de l'équipement de la ville de Sainte-Foy demain à compter de 10 h. Cet encan se déroulera dans la cour arrière du garage municipal situé au 715, rue De Lestres. Toute personne peut se rendre sur les lieux pour examiner la marchandise aujourd'hui de 10 h à 16 h et samedi de 9 h à 10 h. On peut appeler au 654-4034 pour plus d'information.

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

OUI ou NON, il y aura crise

Le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Denis Côté, même s'il appuie l'entente constitutionnelle qui fera l'objet d'un référendum le 26 octobre, croit qu'une victoire du OUI causera une crise politique « beaucoup plus forte » que celle « immédiate » que causerait une victoire du NON. Il dit que le Québec a obtenu « des droits de veto pour bloquer de futures ententes ». Or, quand les autres provinces s'apercevront que le Québec peut en bloquer beaucoup, « il y aura une crise politique énorme entre les provinces et le gouvernement fédéral ».

SAINT-RAYMOND

Eau contaminée

Les résidents qui habitent le secteur ouest de Saint-Raymond, à partir de l'avenue Saint-Jacques, doivent faire bouillir leur eau jusqu'à nouvel ordre. Des analyses révèlent que l'eau de ce secteur est légèrement contaminée par des coliformes possiblement apportés par la tombée des feuilles. On prévoit que la situation pourrait se rétablir dans environ deux jours.

THETFORD MINES

Plomb inoffensif

L'eau potable est de bonne qualité à Thetford Mines. De récentes analyses confirment qu'elle n'est pas contaminée par le plomb. Le ministère québécois de l'Environnement a obligé, l'été dernier, plusieurs municipalités dont Thetford, à analyser leur eau parce que des sections de conduites de leur réseau avaient des joints en plomb. Dans le cas de Thetford, des travaux de réfection des infrastructures réalisés au cours des 15 dernières années font que seulement 5 % de la longueur du réseau actuel date du début du siècle.

VALLÉE-JONCTION

Ristournes aux membres

Malgré la récession, la caisse populaire a réalisé un trop-perçu net de 195 584 \$ durant l'exercice terminé le 31 mai 1992. Le conseil d'administration a décidé d'accorder aux 3000 membres une ristourne de 1 % en intérêts payés sur les prêts et les épargnes. L'an dernier, les sociétaires n'avaient pas participé au partage des bénéfices.

Les architectes ont trois semaines pour concevoir un nouveau centre des congrès

QUÉBEC — Trois firmes d'architectes ont trois semaines pour élaborer un programme de construction d'un centre des congrès à Place Québec. C'est là qu'on le construira s'il est démontré qu'il en coûtera moins cher que sur l'emplacement de l'édifice Marie-Guyart. Dans le cas où il en coûterait autant ou plus cher, le projet se réalisera au Marie-Guyart.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'avait à annoncer hier le ministre responsable du dossier du centre des congrès à Québec, M. Marc-Yvan Côté, qui a pris bien soin d'insister sur « la nécessaire collaboration de la ville ». Il a souligné que la ville lui avait donné l'assurance de sa participation pleine et entière. « Sans sa participation aux travaux qui marqueront les prochaines étapes du projet, le

dossier risque de connaître encore d'autres retards, voire même s'enliser dans des contraintes administratives de toutes sortes. On n'a pas besoin de ça ».

À ce sujet M. André Moisan, de la firme d'architectes BBGL, explique que si la ville n'apporte pas trop de contraintes, le travail peut se faire assez vite et il est envisageable de soumettre un rapport au bout de trois semaines. Mais si les exigences de la ville obligent à considérer beaucoup de modifications ma-

jeures aux scénarios déjà élaborés, « trois semaines ça peut être court ».

Les firmes BBGL, Gauthier Guité Roy, et Hudon et Julien ont été choisies pour remplir ce mandat parce qu'elles ont toutes trois travaillé sur des projets de centre des congrès sur la Colline parlementaire.

En fait ce que le ministre est allé dire aux hommes d'affaires de la région, hier, lors du Forum économique, c'est qu'une décision est imminente dans le dossier, ce que tout le monde attend avec impatience.

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. Gaétan Gagné, aurait aimé que M. Côté annonce une décision ferme à savoir que le centre des

congrès se construira à tel endroit bien précis et les travaux commenceront à telle date bien précise, mais il est quand même satisfait de voir le progrès réalisé.

Des propos du ministre il faut comprendre que le projet qui se réaliserait à Place Québec ne sera pas celui suggéré par la firme Trizec, propriétaire de Place Québec. Il serait grandement modifié. Ainsi il n'est pas question d'accompagner le centre de congrès d'une tour à bureaux d'une quinzaine d'étages. Les deux éléments sont séparés.

Les gouvernements fédéral et provincial doivent mettre 81 millions \$ dans la réalisation du projet. Le ministre croit qu'il est possible de faire un centre

des congrès à ce prix. À ce moment-là il est presque certain que la construction se fera à Place Québec, car le projet du Marie-Guyart est évalué autour de ce chiffre mais le gouvernement exige de plus une compensation pour la cession de l'édifice et le déménagement des fonctionnaires.

Par ailleurs, en ce qui concerne la formule de gestion du centre des congrès et les coûts d'exploitation, le ministre a assuré que le centre de Québec sera traité de la même façon que le Palais des congrès de Montréal. M. Côté invitera au cours des prochains jours la Chambre de commerce et les représentants de l'industrie touristique à participer à la recherche d'une formule de gestion.



Au cours de quatre assemblées, M. Claude Desjardins a rencontré les employés du CHUL. Le tuteur du CHUL répond à leurs questions. À chaque assemblée, l'amphithéâtre déborde d'employés inquiets.

Colère et inquiétude gagnent les employés du CHUL

SAINT-FOY — Colère et inquiétude. Ces deux sentiments animent les employés du CHUL après leur rencontre avec le tuteur Claude Desjardins, qui vient d'exposer la situation de l'hôpital, deux mois après son arrivée.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Infirmières, techniciens, préposés sont en colère contre la direction, passée et actuelle, qui les fait payer pour des erreurs dont ils ne sont pas responsables.

« CHUL par-ci. CHUL par-là. Le CHUL a joué aux vettes. Aujourd'hui on paye pour les erreurs d'une administration. Toutes ces folies-là, c'est pas de notre faute », disent plusieurs personnes, en sortant de l'amphithéâtre du CHUL, après la rencontre d'une heure avec le tuteur Claude Desjardins et le directeur général Pierre Rollin.

Les employés sont inquiets aussi. Au total, d'ici janvier 1993, 125 postes seront abolis. Certains trouveront une place à l'intérieur de l'hôpital, d'autres (une quinzaine ce mois-ci) seront relocalisés dans d'autres hôpitaux de la région. Dans deux ans, ils auront droit à des offres d'emploi dans des régions éloignées. En janvier, les détenteurs de postes abolis auront peu d'espoir de trouver un poste à l'intérieur de l'hôpital.

« Le CHUL est venu me chercher à l'hôpital Laval. Je me suis formée en chirurgie cardiaque pédiatrique. On vient de m'enlever mon siège de sous les fesses. C'est pas drôle. Quitter l'hôpital Laval a été la pire gaffe de ma vie », dit une infirmière en colère.

À cause de l'incontournable supplantation, « tout le monde risque d'être touché. Les propos de Desjardins ne sont pas rassurants », ajoute une technicienne en laboratoire.

Au cours de quatre assemblées, MM. Pierre Rollin et Claude Desjardins ont rencontré les employés du CHUL. Ils répondent à leurs questions. À chaque assemblée, l'amphithéâtre déborde d'employés inquiets.

— Est-ce réaliste de rembourser en 7½ ans un déficit de 18,5 millions \$?, demande une sceptique.

— Nous n'avions pas grand choix. Et tout cela dépend du financier. Même si les taux sont bas, ça fait beaucoup d'intérêts, répond M. Desjardins.

— Les médecins sont puissants. Nous, on a peu de poids dans les décisions, s'insurge une autre.

Les applaudissements entrent la réplique de M. Desjardins.

Des médecins songent à quitter

Mercredi soir, Claude Desjardins a rencontré les médecins, pharmaciens et dentistes de l'hôpital. Une rencontre polie, entre gens bien élevés. Certains médecins se sentent de trop, surtout ceux qui craignent que leur spécialité disparaisse. Inévitablement certains seront obligés de partir.

« Les médecins les plus créateurs sont les plus jeunes, les moins identifiés au milieu. S'ils sentent que leur secteur d'activité risque de ne plus se développer, ils iront ailleurs », dit le Dr Louis Desjardins.

Les orientations futures du CHUL constituent la principale inquiétude des médecins. Bien sûr, la baisse de la clinique externe, l'activité moindre au bloc opératoire, la fermeture de lits jouent sur leur revenu. « Mais la question des revenus n'est pas une préoccupation en ce moment », assure le Dr Desjardins. D'autant plus que, contrairement aux employés de l'hôpital, ils peuvent compenser toute baisse d'honoraires en pratiquant dans d'autres hôpitaux et en ouvrant un cabinet privé.

Un comité de 14 personnes (dont 10 médecins) se penche sur les orientations du CHUL. Les décisions seront prises en décembre.

Chute Montmorency: Québec fournit les 2 millions attendus

QUÉBEC — Des travaux pourront commencer, dès les prochains jours, en vue de l'aménagement du site de la chute Montmorency, le gouvernement ayant accepté de fournir les 2 millions \$ qui manquaient pour assurer le financement complet du projet évalué à 14,8 millions \$.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le président-directeur général de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), M. Jean-Paul Vézina, était tout fier, hier, de dire que les travaux pourraient se réaliser à temps pour que les visiteurs du site puissent jouir des aménagements prévus du côté ouest de la chute.

M. Vézina attendait depuis plusieurs semaines que le gouvernement lui fournisse les 2 millions \$ qui lui manquaient depuis que le Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec (CRCDQ) avait déclaré qu'il ne pouvait fournir plus de 1,3 million \$ alors qu'on lui en réclamait trois.

Hier, le ministre responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, s'est fait un

plaisir d'annoncer que ce dossier était réglé.

M. Vézina a ajouté que tout le travail de préparation comme les appels d'offres étaient faits ou en train de se faire de sorte que les travaux d'aménagement pourraient commencer cet automne comme prévu.

Rappelons que du côté ouest de la chute, on prévoit la construction d'un kiosque de service qui servira aussi de cabine d'un téléphérique. Celui-ci rejoindra le haut de la falaise, près du manoir Montmorency, qui sera réaménagé. À partir du haut du téléphérique, une promenade sera construite qui suivra la falaise jusqu'à la chute.

Plus tard il y aura construction de deux passerelles, l'une au-dessus de la chute, l'autre en bas, au nord de la voie ferrée. Le projet prévoit encore la construction d'un escalier de quelque 500 marches dans la falaise du côté est.

Lac Robertson

L'injonction se fait toujours attendre

LA TABATIÈRE — Mise à part une intervention outrée de Lise Bacon, c'est un calme plat qui a enveloppé le conflit entre Hydro-Québec et les Amérindiens au lac Robertson, sur la Basse-Côte-Nord, hier.

LE SOLEIL

Calme plat au lac Mongé, quel que part au nord-est de La Tabatière, là où les barges de construction du St-Laurent sont à l'ancre en face de deux campements amérindiens. Des barges dont les équipages se tourment les pouces depuis samedi cependant que les Amérindiens attendent placidement dans leurs cabanes.

Calme plat aussi sur le terrain juridique où le conseil atikamekw montagnais (CAM) s'est encore gardé de s'engager en demandant une injonction contre Hydro-Québec. Une injonction dont il est question depuis lundi... et qui devrait, selon un communiqué émis tard hier soir par le CAM, être déposée ce matin, au palais de justice de Québec.

C'est du côté du gouvernement du Québec que les choses ont bougé un peu, du moins au chapitre des propos.

Dans un communiqué, la

vice-première ministre et titulaire de l'Énergie et des Ressources, a dit déplorer « l'action des Atikamekw Montagnais qui bloquent l'accès au lac Robertson et empêchent le déchargement des équipements devant servir aux travaux d'aménagement du lac Robertson ».

Du même message, il se dégage que le blocus risque de provoquer de graves conséquences économiques. « Le temps compte. Il ne faudrait pas que ces retards induisent l'arrêt de la reprise économique dans la région », a écrit la ministre.

Cette « reprise économique », les résidents l'attendent effectivement dans cette région.

« La pêche, c'est zéro cette année. C'est pourquoi le projet Robertson est important. Et pas seulement pour La Tabatière mais pour toute la Basse-Côte-Nord. Ce sera en quelque sorte un « boum » pour nous », croit Gerald Organ, directeur de la caisse pop de La Tabatière.

LE CENTRE D'ORDINATEURS MICROBEC STE-FOY 2480, chemin Ste-Foy 659-2233 QUÉBEC 1010, boul. des Capucins 529-6322 LÉVIS 95, route Kennedy 838-0147	FAX RF-250 9600/7200/4800/2400bds Vitesse: 17 sec/page Porte documents de 10 pages 30 mémoires de numéros 96 x 196 lignes/boîte (RF-250: 392LPI) Fonction de transmission différée Répondre automatiquement Recomposition automatique 529\$ RF-260 629\$ Comme RF-250, mais avec couleur papier intégré et affichage LCD	LASER LP-510 Imprimante Laser PCL 4 5 pages/minute Compatible HP IIip Mémoire 512k Bac Universel Garantie 1 an 799\$ sur présentation du coupon du "Saisonnier" (Prix rég. 899 00\$) LP-530 Imprimante Laser PCL 5 5 pages/minute Compatible HP IIip "Scalable fonts" Mémoire 1MB Bac Universel Garantie 1 an 1199\$	386DX Ordinateur complet MicroBec Processeur 386DX-40MHz Mémoire 4 még rapide + cache 2 lecteurs de disques (3,5" & 5,1") Disque rigide 85meq 13me Lecteur Super VGA 11" 28nm Carte graphique 512k SVGA Source d'alimentation AC/DC MS-DOS 5.0 français inclus Garantie complète 1 an 1399\$
--	---	---	---

Le plan de relance de la CTCUQ a fait perdre des abonnés à la Société parc-autos

QUÉBEC — Depuis l'abolition, en avril, des subventions versées aux fonctionnaires pour le stationnement de leur véhicule, la Société parc-autos du Québec métropolitain a perdu 986 clients, dont 63 après la mise en marche, à la mi-août, du plan de relance du transport en commun.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Cette perte représente 7,6 % de la clientèle totale de la société, a précisé hier son directeur général, Marc A. Fortier. Il a dit douter cependant que la perte des 63 clients en question soit attribuable à l'entrée en service du système de Métrobus et d'autobus express de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ). Il y voit plutôt une

manifestation des derniers effets de l'abolition des subventions.

Mardi, le président de la CTCUQ, Claude Larose, avait affirmé que le plan de relance avait permis à son organisme d'aller chercher 1334 nouveaux clients détenteurs de laissez-passer entre le 15 août et le 30 septembre. Mais il s'était dit lui aussi incapable de préciser si ces derniers étaient d'anciens automobilistes que la hausse des coûts de stationnement avait convaincu d'emprunter le transport en commun.

Avant le retrait des subventions gouvernementales, les fonctionnaires payaient 39,60 \$ par mois pour une case de stationnement intérieure. Depuis avril, ce coût a plus que doublé pour se situer à 93,60 \$ par mois.

M. Fortier a présenté ces chiffres à l'occasion d'une conférence de presse visant à souligner le 25^e anniversaire de la société et à faire connaître les nouveaux équipements dont elle s'est récemment dotée, au coût de 1 million \$, pour améliorer la sécurité et l'accessibilité à ses stationnements de la place d'Youville et de l'hôtel de ville.

Il s'agit essentiellement de deux systèmes perfectionnés de surveillance par caméra et de

paiement automatisé des frais de stationnement. Le premier consiste en une console installée au stationnement de la place d'Youville mais qui permet également au gardien de service d'avoir à l'œil et à l'oreille tout ce qui se passe à l'intérieur de celui de l'hôtel de ville. « Il peut même entrer en contact et converser avec les personnes qui s'y trouvent », précise le directeur général, qui envisage déjà d'étendre ce service au stationnement de place Jacques-Cartier.

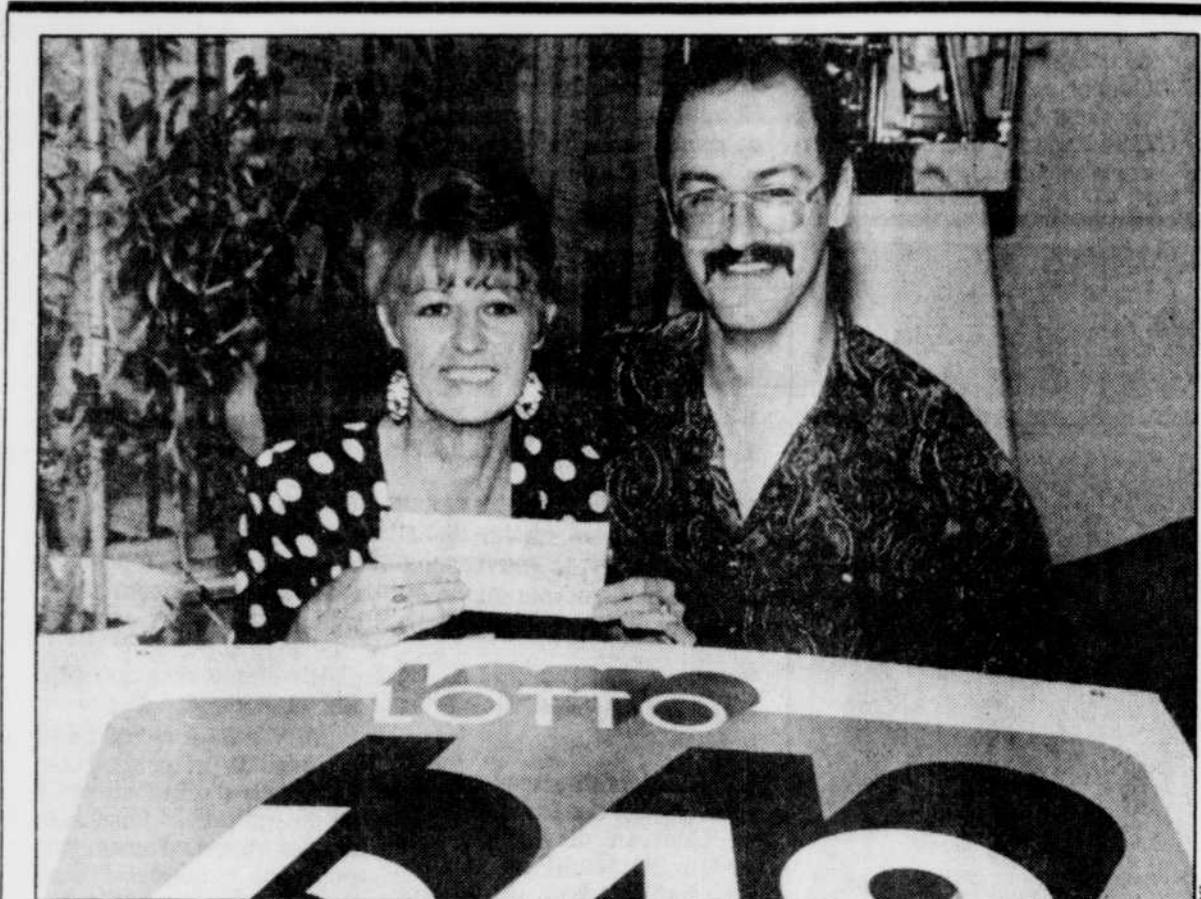
Le système automatisé de paiement se compose de quatre postes de péage, également installés pour l'instant à la place d'Youville seulement. Il permet à l'automobiliste de payer son stationnement en argent comptant ou par carte de crédit avant d'aller chercher son véhicule et de sortir en ouvrant lui-même la barrière avec le billet de stationnement poinçonné par l'ordinateur. Même les coupons de réduction accordés par certains commerçants à leurs clients y sont acceptés.

Ce procédé, inspiré du système européen, n'occasionne aucune perte d'emploi, de souligner M. Fortier, et réduit considérablement les files d'attente à la sortie. « Un tiers de nos clients l'utilisent déjà », affirme-t-il.

Fondée en 1967 à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, la Société parc-autos gère actuellement 35 parcs de stationnement et est chargée de la perception dans 35 autres, pour un total de 16 700 cases. Elle compte 150 employés.

■ Parc de l'Artillerie: entente

QUÉBEC — Le ministre responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, a annoncé, hier, que son gouvernement avait cédé, pour deux millions \$, en vertu d'un bail emphytéotique de 42 ans, au gouvernement fédéral, un terrain près des casernes du parc de l'Artillerie, dans le Vieux-Québec. En vertu de cette cession, Ottawa pourra aller de l'avant avec son projet de rénover les casernes du parc. Le gouvernement du Québec, pour sa part, pourra commencer la construction d'un stationnement souterrain qui servira, entre autres, à combler les espaces de stationnement que l'hôpital l'Hôtel-Dieu perdra en même temps que les casernes.



Nouveaux millionnaires

La chance a fait deux heureux à Saint-Isidore de Dorchester, en Beauce. Linda Maheux et Richard Hébert ont remporté un gros lot de 3 583 605 \$ au tirage du 7 octobre du Lotto 6/49. M. Hébert a appris la nouvelle en lisant LE SOLEIL, hier matin. Il a immédiatement réveillé sa conjointe pour l'informer de l'événement. On fête depuis hier mais on se remet aussi des émotions.

10 JOURS SEULEMENT!
(DU 1^{ER} AU 10 OCTOBRE)

LE GRAND DÉFI

BEAM

1000 ASPIRATEURS CENTRAUX À VENDRE EN 10 JOURS

PRIX IMBATTABLES!

Concours COUREZ LA CHANCE DE VOUS FAIRE REMBOURSER VOTRE FACTURE

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE

QUÉBEC
POIRIER INC.
675, des Rocailles
627-5042

GIFFARD
RÉFRIGÉRATION
R. LÉVESQUE
3000, ch. Royal
663-4605

CHARLESBOURG
BOUTIQUE ÉLECTRIQUE
4467, 1^{re} Avenue
623-8523

LÉVIS - LAUZON
ASPIRATEUR CENTRAL
DES DEUX-RIVES
15, Nobel
623-7181, 835-3677

L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

* CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
53702085
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

Travaux publics Canada **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au gestionnaire de district, Gestion intégrée, Travaux publics Canada, 901 Cap Diamant, chambre 266, 2^e étage, Gare Maritime Champlain, Anse au Foulon, QUÉBEC (Québec) G1K 4K1 seront reçues jusqu'à 15h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée sur versement des coûts applicables. Téléphone: (418) 649-2881.

CORRECTION

ENTREPRISES
Appel d'offres 3922-114-1 - POUR ENVIRONNEMENT CANADA/DIVISION PARCS - Travaux de réfection du centre d'interprétation et restauration du chalet "LA FRIPONNE" - Réserve Nationale de la Faune - CAP TOURNANTE (ST-JOACHIM) Comté Beauport/Montmorency/Orléans, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association de la Construction de Québec, et à l'A.P.C.H.Q. de Québec.

Date limite: le mercredi 21 OCTOBRE 1992
Dépôt: 100,00\$ (REMBOURSABLE)

Informations générales
Tél.: (418) 649-2881
Informations techniques
Tél.: (418) 649-8157
(JEAN ST-LAURENT)

UNE VISITE OBLIGATOIRE LE 14 OCTOBRE 1992, À 10H00 AU CENTRE D'INTERPRÉTATION.

INSTRUCTIONS

Les coûts applicables pour les documents de soumission doivent être sous forme d'argent comptant ou d'un chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Louis-Guy
LEMIEUX

Lola

Appelons-la Lola. Parce ça sonne comme Lolita et parce qu'avec son visage chiffonné, elle me rappelle une chatte de ruelles du même nom que j'ai beaucoup aimée dans le temps.

Notre Lola putassait, mardi midi, dans la rue de l'Église, coin Saint-François, à deux pas du parvis de l'église Saint-Roch. La vraie petite pute typique du quartier. Lola. Cinq pieds deux, le jeans serré sur les fesses qu'on se demande comment elle fait pour l'enlever, un blouson de mauvais cuir, les petites bottes blanches à hauts talons, 17 ou 18 ans, peut-être moins. Sous ses airs empruntés de fille pas achalée, on voit tout de suite la fêlée. Lola n'est pas une pute, sûrement pas une professionnelle. Lola est une délinquante qui traîne d'abord et avant tout un épouvantable problème de drogue. Elle ne se prostitue pas pour manger. Elle vend sa bouche et son ventre pour avoir de quoi remplir la seringue.

Un jeune gars la suit partout comme un caniche. Mal dans sa peau, trop maigre pour être en santé, les yeux rougis, c'est visiblement son p'tit amoureux, son copain de drogue. Si c'est ça qu'on appelle un souteneur, alors, Lola, c'est Mère Thérèse.

Je me présente et elle accepte de jaser comme si on se connaissait depuis toujours. À une condition cependant, que je lui jure qu'on ne pourra jamais l'identifier dans le journal: « Mes parents ne savent pas et je veux pas leur faire de la peine... »

Assis tous les trois sur la chaîne du trottoir, Lola me brosse le vrai portrait de la prostitution dans le quartier. Nous sommes à cent lieues de la situation alarmiste décrite dans les médias par le conseiller Réjean Lemoine et sa bande. Et on apprend que les prostituées de Saint-Roch ont plus peur des Lemoine, Soucy et autres agitateurs de quartier formés en « vigiles » que des flics municipaux.

Par amour

D'abord, il n'y a qu'une vingtaine de filles qui travaillent à temps plein dans le quartier. Elles sont toutes fichées et contrôlées par la police. Une vingtaine d'autres font la gaffe de temps en temps. Toutes pour se payer de la dope. Ensuite, rares sont celles qui ont un souteneur. Celles-là, on les retrouve parfois à l'ouest de La Couronne, dans le coin de Caron, entre de la Reine et Notre-Dame-des-Anges. Aucune fille ne se fait badrer. Quelques-unes font vivre un gars. Librement. Par amour. Les proxénètes racolent dans les petites annonces. Ils n'ont pas de temps à perdre dans la rue. Pas assez payant.

L'originalité du quartier, c'est que les filles commencent tôt le matin. Dès 6 h 30. La clientèle des bons travailleurs qui vont tirer un coup avant d'aller au bureau ou sur le chantier. « Je fais plus d'argent le matin que le soir », dit Lola. Elle précise que, le soir, il y a plus de voyeurs que de clients.

Je ne lui ai pas demandé si c'était payant, si ça en valait la peine. Ses yeux parlaient pour elle. Une angoisse dans le regard, à la limite de la panique. Et son petit copain, qui fixait l'asphalte sans dire un mot, commençait à fatiguer. Une heure de l'après-midi et déjà en manque. Lola doit travailler pour deux.

Lola s'est relevée, s'est frottée le derrière avec la main pour chasser la poussière du trottoir et a remis son masque de petite pute toffe. « Salut et oublie pas que je n'existe pas... »

J'ai continué à flâner dans le quartier en posant des questions de journaliste ici et là. Tous et toutes confirment les dires de Lola et contredisent le show médiatique du conseiller Lemoine.

Au dépanneur « Raymond », coin Saint-François et de l'Église, au centre donc du quartier populaire de Saint-Roch, un témoignage de première main. Une employée, Josée Lemieux, n'a pas la langue dans sa poche: « La prostitution, c'est pas l'enfer... Pas si pire qu'on le dit... Le vrai problème du quartier, c'est les gens sur le bien-être social, chauds à cœur de jours... »

En quittant le coin, je n'ai pas revu Lola. Elle avait suivi un client. Seul son petit copain était visible. Il attendait, recroquevillé dans une entrée de garage, et tentait de se réchauffer en s'entourant les épaules de ses deux bras...

Bisbille à la CS de Beauport à cause du scrutin municipal

BEAUPORT — La candidature de trois commissaires de la Commission scolaire de Beauport aux élections municipales du 1^{er} novembre suscite l'inquiétude d'un de leurs collègues, en raison du manque possible de disponibilité pour la cause scolaire et d'éventuels conflits d'intérêts.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Les trois commissaires qui viennent de décider de se lancer sur la scène municipale sont Jean Blanchet, président du conseil des commissaires, Ginette Faucher et Gaétan Côté. Les deux premiers se présentent sous la bannière du Réveil de Beauport, que dirige le maire Jacques Langlois, et l'autre comme indépendant.

Cette réorientation d'intérêts risque de se faire au détriment de la commission et de la ville, alors que « toute l'attention des commissaires doit être tournée vers le problème de décrochage scolaire, les communications, les ressources humaines, la formation professionnelle, l'intégration des élèves en difficultés, etc. », affirme le commissaire Roland Villeneuve, dans un communiqué public hier.

Il dit craindre aussi que le double emploi ne prête flanc à des conflits d'intérêts, à cause surtout des échanges continus que la commission a avec la ville dans des dossiers tels que l'acquisition de terrains, le partage du financement de certains équipements et l'aménagement aux abords des écoles. En ce qui concerne particulièrement la présidence de la commission, « les conflits d'intérêts seront inévitables dans certains dossiers et l'apparence de conflit d'intérêts sera, quant à elle, permanente », soutient M. Villeneuve.

Se défendant de vouloir intervenir dans la campagne électorale ou de dicter une ligne de conduite à ses collègues, il déplore néanmoins que ces derniers se soustraient partiellement à leur tâche de commissaires, dénonçant la double représentation et la double allégeance et les invite à choisir entre l'éducation et la politique municipale.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 8-10-92
6-2-0
3-5-5-8

GOÛTEZ LE SOLEIL DE LA GUADELOUPE
(IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ)

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR PENDANT 50 JOURS
*Abonnement 6 ou 7 jours uniquement.

ABONNEZ-VOUS
647-3333
1-800-463-2362
LE SOLEIL
(IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE)

Canada

Il demande à être jugé dans une réserve indienne

Fabrikant répudie son «traître» d'avocat

MONTREAL (PC) — Répudiant son avocat qu'il a publiquement qualifié de traître, Valéry Fabrikant a expliqué à la Cour que la mésentente entre son procureur et lui est survenue parce qu'il voulait être jugé dans une réserve indienne, «là où on traite bien les opprimés».

L'avocat, Michel Leclerc, à qui le juge Gilles Cadieux, de la cour du Québec, avait quand même de-

mandé de rester, finissait par se lever et obtenir du magistrat de quitter la salle, refusant d'être plus longtemps publiquement insulté.

Après ce dernier épisode, Fabrikant ordonnait au juge de procéder à l'enquête, exigeant cependant, en riant, qu'on lui enlève les menottes. Ce que le juge a accepté immédiatement de faire, cette demande et les débats qui s'en suivent ordinairement étant devenus un classique lors des apparitions de Fabrikant.

Ensuite, avant d'entreprendre l'enquête, l'ex-professeur d'université a demandé que la cour ordonne qu'on lui remette des documents nécessaires à sa défense et qu'on assigne certaines personnes qu'il veut faire entendre.

Autant de requêtes que le juge a rejetées, notamment à cause de leur caractère prématuré. Parmi les personnes qu'il voulait citer à la barre, mentionnons l'ex-juge en chef Allan B. Gold ainsi qu'une importante partie de l'administration de la faculté universitaire dans où travaillait Fabrikant.

Rappelant au juge Cadieux que ces personnes sont les véritables coupables et qu'il faut les accuser de négligence criminelle ayant entraîné la mort, le professeur d'université a fait valoir que la mort de quatre personnes exige qu'on connaisse la vérité... Selon Fabrikant, tout cela fait partie d'un «plan machiavélique».

Enfin, l'enquête a pu débuter. Tout d'abord, la cour a entendu le docteur Claude Pothel, un pathologiste. Celui-ci est venu expliquer que la dernière victime, le professeur Phibos Ziogas, a subi tellement d'interventions chirurgicales qu'il était difficile d'interpréter certaines plaies.

Au procès de Jocelyne Champagne

Les jurés continuent leurs délibérations

BAIE-COMEAU — Troisième journée de délibérations des jurés au procès de Jocelyne Champagne, accusée de ne pas avoir respecté une ordonnance de la cour supérieure, accordant la garde légale de sa fille à son père, M. André Caron.

par ANNIE SAINT-PIERRE
collaboration spéciale

Les membres du jury formé de huit femmes et quatre hommes ont tenu une deuxième journée de délibérations, hier, au palais de justice de Baie-Comeau, où ils doivent se prononcer au procès d'une femme de 43 ans, accusée de retenir, cacher et héberger sa fille de cinq ans, Caroline, souffrant de graves retards de développement.

Les jurés ont demandé, en début de journée, l'obtention des bandes sonores de trois témoignages entendus au cours des derniers jours dans ce procès. Ils ont réclamé les enregistrements de l'accusée Jocelyne Champagne, de son ex-mari André Caron ainsi que de l'expert psycho-social M. Réal Nadeau. Là-dessus, le juge Claude Journain a fortement recommandé aux jurés qu'ils

réécoutent en entier ces témoignages. Ce qui leur demandera deux journées d'audience.

Ils ont aussi réclamé des précisions sur des notions importantes qui doivent les orienter sur un verdict. Il s'agit de la notion de l'imminence du danger de ne pas remettre l'enfant à son père, de la notion du doute raisonnable et du fardeau de la preuve.

Les délibérations se poursuivront donc aujourd'hui. Le jury devra se prononcer sur la culpabilité ou l'acquiescement de Jocelyne Champagne, qui n'a pas respecté une décision de la cour supérieure qui lui enlevait de façon intérimaire la garde de sa fille. Jocelyne Champagne allègue que son ex-mari, André Caron, a commis des atouchements sexuels sur sa fille lorsqu'elle était âgée de trois ans. Selon elle, sa petite fille serait en danger avec son père.

Le Spécial Sexe du Polyscope

«Blâme sévère» de Polytechnique

MONTREAL (PC) — La direction de l'École polytechnique de Montréal a adressé un «blâme sévère» aux auteurs du «Spécial Sexe» du Polyscope, le journal des étudiants de la vénérable institution sur laquelle s'est abattue hier une véritable tempête médiatique.

En fait, à la suite d'un article du quotidien Le Devoir qui décrivait le contenu du fameux «Spécial Sexe», les réactions ont fusé de toutes parts.

«Le numéro du Polyscope est un exemple de mauvais jugement», a expliqué le directeur de l'École polytechnique, André Barzegui.

En réaction, la direction a transmis une lettre au directeur du journal étudiant, Mathieu Perreault, dans laquelle elle lui rappelle les limites et le cadre à l'inté-

rieur duquel la tolérance est permise.

Dans cette lettre, datée du 7 octobre, le responsable de l'application de la politique contre le harcèlement sexuel de Polytechnique, André Maheux, explique que le contenu du Polyscope reflète un «manque total de jugement», «est inacceptable» et ne saurait «être toléré d'aucune façon». Cette lettre sera publiée dans le prochain numéro du Polyscope.

L'adolescente reste détenue

QUÉBEC — Le juge Claude Boulanger, du Tribunal de la jeunesse, a refusé, hier après-midi, de remettre en liberté l'adolescente de 14 ans du quartier Neufchâtel, qui, la semaine dernière, a monté un complot avec deux amies afin d'éliminer les parents de l'une d'elles.

Le magistrat a dit douter des capacités de ses parents à lui fournir encadrement, discipline et surveillance, conditions sine qua non, selon lui, pour «protéger l'image de la justice». Le tribunal en tient pour preuve une fugue de l'accusée, il y a deux ans. Lors de sa brève comparution, il a été possible d'apprendre que l'adolescente avait planifié pendant deux semaines le complot avec ses copines, au cours de quatre rencontres, tant à la maison des victimes qu'à la polyvalente de Neufchâtel. La jeune fille reviendra devant le tribunal le 16 octobre. Elle demeurera détenue au centre d'accueil L'Escale, à Cap-Rouge.

En Bref

■ Descente dans une «piquerie»

QUÉBEC — La police de Québec a effectué une descente dans une «piquerie» de la rue Saint-Vallier Ouest, vers 22 h, mercredi. Deux hommes et une femme ont été arrêtés sur place et ont comparu en cour, hier, pour répondre de chefs d'accusation reliés au trafic de stupéfiants.

■ Automobiliste tuée sur le coup

SAINT-PAUL-DE-MONTMINY — Une collision mortelle survenue hier matin vers 9 h, dans cette municipalité à environ 35 km au sud de Montmagny, a coûté la vie à Mme Juliette Boivin, 60 ans, de Saint-Paul. Il semble que celle-ci aurait omis de faire un arrêt obligatoire à l'intersection de la 4e Avenue et de la route 216.

AUCUN PAIEMENT AVANT MARS 1993 ! Un autre avantage de la carte Eaton !

- Gros électroménagers ● Tapis et moquettes
- Matelas ● Mobilier
- Appareils audio et vidéo

Procurez-vous tout ce dont vous avez besoin pour la maison dès AUJOURD'HUI !

Achat minimal de 200.00. Sur présentation de la carte Eaton. Offre en vigueur jusqu'au 31 octobre 1992. Frais de service de 20.00 (non remboursables). Tous les détails en magasin. Les titulaires de la carte Eaton peuvent payer par d'autres moyens acceptés par Eaton.

Crédit instantané offert !

Composez le (514) 284-8522 et nous répondrons à votre demande de carte Eaton par téléphone. À l'extérieur de Montréal, téléphonez à frais virés.

De plus, profitez de
DEUX AUTRES AVANTAGES AVEC LA CARTE EATON,
SANS FRAIS !

1. Sur présentation de votre carte Eaton, obtenez, SANS FRAIS, LA LIVRAISON À DOMICILE OU AU BUREAU avec achats totalisant 200.00 ou plus (à l'intérieur de notre circuit de livraison).

Les avantages de la carte Eaton

2. Sur présentation de votre carte Eaton, obtenez, SANS FRAIS, UNE ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE DE GARANTIE à l'achat d'une protection d'un an de notre Programme d'entretien prolongé. (Articles neufs seulement; renouvellements non compris).



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COMPTABLE OU COMMIS-COMPTABLE

demandé(e) avec expérience pour une compagnie oeuvrant dans le domaine de la construction.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 14 octobre 1992 au:

Dépt 8205 - Le Soleil
390, rue Saint-Vallier Est
Québec, QC G1K 7J6

411 RIVE-SUD

GRAND 5 1/2, 2 min. Ponts, 1er nov., 831-7379 soir

LAUZON

1 MOIS GRATUIT
Logements Neufs 4 1/2
Libres, 838-6844, 653-4382

LAUZON, 312 renove semi-meu-
ble, tout compris, 2458, 687-2825

LEVIS (Rend-Point), 415 5 1/2 li-
bres, renoves, conciergerie, parking,
312, 687-1665, 687-8775

LUXEUX 415 dans maison pri-
ve, foyer meuble, si desire tout
compris, Estrie, 309-7079 La
Capitale, Maître courtier Inc.

1 MOIS GRATUIT
A Levis sur Châteauguay,
3 1/2, 415 chauffé, éclairé, insso-
norable, edifice bien 837-6564

ST-DAVID très grand 5 1/2, plus de
1000 p.c., intercom, entièrement
renove, libre, possibilité de condi-
tions avantageuses, 831-6995

ST-JEAN Chrysostome, 31/2,
entree laveuse secheuse, pa-
tio, 3655, 632-9374, 634-8055

ST-JEAN Chrysostome,
2 étages, 119 5 1/2 li-
bres, Châteauguay, 839-2347, 834-1197

ST-Jean-Chrysostome, grand 4 1/2
propre 1 mois gratuit 4008 839-4569

ST-LAMBERT, 415 dans 4 loge-
ments, résidentiel, soir 831-2819

ST-NICOLAS
415, 405, Entièrement, entrée lave-
use, secheuse, 2 parkings, beau
espace rangement, 636-3335

ST-NICOLAS, 1 km des ponts, 1
mois gratuit, 31/2, chauffé, 831-6106

ST-Redempteur, superbes 415,
1 mois gratuit, 836-2176, 638-6366

ST-ROUALD, octobre gratuit,
1115 p.c., sur 2 étages, 2 chambres
2 toilettes, 119 du Pont, 638-5634

412 ST-EMILE/LAC ST-CHARLES

BEAU 4 pièces, aires ouvertes,
entrée laveuse secheuse, 1115 p.c.,
alarme, échangeur d'air, pres
des services libre 335 845-1410

413 STE-FOY

A 650-2121
DOMAINE
DES COMPAGNONS

3570 Des Compagnons
31/2, 415
Repeints, tout services
compris, parking intérieur
meubles si desire, secteur
boise avec tranquillité

A 658-3411
FACE AU CAMPANILE
11/2 à 415 renoves

PROMOTION 4 1/2
GRATUITÉ
Meubles si desire, armoires
melamine, repeints, menui-
merie, piscine, tout inclus.

A 652-1104
PL. BONNE-ENTENTE
11/2 à 415 RENOVES

PROMOTION 4 1/2
GRATUITÉ
Armoires melamine, repeints,
meubles si desire, tranquillité,
vue panoramique, tout inclus.

A 652-9700
Appartements de choix, chauffés,
éclairs, stationnement, buanderie
ou entrée laveuse, secheuse,
piscine et grand terrain. Ex-
cellent service de conciergerie.
Service 24 heures. Secteur tranquille
Près autobus, 10 min de d'achats
La Paroisse et La Perle.

21/2 à 31/2 meubles ou non
Location 930 Bègon

A 652-9700
21/2, salon dinette + cham-
bre meublée, planchers bois
franc, meuble si desire, buan-
derie, piscine, tout inclus.

DOMAINE LE MARIÉ
Au Campanile, 415 neuf,
qualité condo, stationnement
intérieur, ascenseur

A 651-9443
MARICOURT & DIJON
21/2 à 31/2

Armoires melamine, repeints,
meubles si desire, tout compris,
vue panoramique, excellent service

A 651-9443
PROMOTION ETUDIANT

GRAND 5 1/2
Armoires melamine, pres de tout
Meuble si desire, 583 5 et plus

A 781 ROUGE-MONT
1 MOIS GRATUIT

41/2, 31/2, 31/2, chauffés, éclairés,
Après 17h 41/2, 638-0689

A 654-1322
4 1/2: 2 Mois Gratuits

Chauffés, éclairés, renoves
775 Rougemont, App. 15

A 652-8481
TERRASSE MCCARTNEY
11/2 à 415 renoves

31/2, entrée laveuse, secheuse
Repeints et meub., insonorisé
piscine, 9050, tout inclus

A 655-3355
Grands 21/2, 31/2, 415,
reduit, balcon, impeccable

A 871-6980
2 1/2 A L'ETAGE

3229 Ch. St-Louis Angle Rue Eglise
renove, balcon, tout compris,
41/2, buanderie 653-9980 653-6895

A 651-8696 658-3586
GRAND 4 1/2

879, Place Belair, 21/2, 2 re-
doucheuses, renove, balcon, tous
services, libre 25 novembre

APP MONTBEILLARD
Phase II
Quatre Henri-IV et
Quatre-Bourgeois

4 1/2 à compter
de 540\$/mois
Informations sur nos bureaux
861, Louis-Riel, 222-1111

LES APPARTEMENTS
MONTBEILLARD
PHASE I
(ANGLE HENRI-IV ET
QUATRE-BOURGEOIS)

3 1/2 4 1/2
CUISINIERE, LAVAGE,
REFRIGERATEUR, VASSELIE,
RACCORDS, 900 \$/mois
BUREAU DE LOCATION 3080 DU
VERMOREL

RENDEZ-VOUS SUR
NOTES PROMOTIONS

656-9529

APP. HENRI-IV
sortie Versant Nord
Meilleur prix à Sainte-Foy
pour construction 1990

4 1/2
avec lave-vaisselle
Surveillez nos tarifs

650-1432

Pavillon MONTCALM
351 LOGEMENTS
1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

413 STE-FOY

A 657-5940 650-6613
1 MOIS GRATUIT

Grand 5 1/2, tous services inclus, li-
bre immédiatement

A 839-3922
3250 Grand de la Gare, Ste-
Foy, grand 4 1/2, intercom
bois franc, repeint, sous-loca-
tion 4565 tout inclus

A 1500 DE L'EGLISE
PROMOTION SPECIALE
Libres, 21/2, 31/2, 41/2
Tout inclus, beau secteur
653-1745, 658-5447

A 3186 De Chagny
Libre, 31/2, terrain boisé, grande
cour arrière, semi-meuble, chauf-
fé, éclairé, pres tous services,
658-3893, 650-1655

A 658-4395
31/2, 41/2, balcon, calme

A 3047 LECHASSEUR
MOIS gratuit, 41/2, 119 5 1/2 li-
bres, planchers bois franc, pres ch.
St-Louis, autobus, 658-5993, 831-7533

A 650-1357
Grands 415, entrée laveuse se-
cheuse, piscine extérieure,
conciergerie sur place, 3640 L'Anlier

A 840 BOURGOGNE
PROMOTION SPECIALE
31/2, 415 chauffés, eau chaude
651-7845, 658-5447

A 657-6623
Rue Rougemont, 21/2, 31/2, 41/2, 51/2,
tout compris, parking, piscine, pi-
scine, buanderie, semi-meubles

A 3335 LA MONNERIE
PROMOTION SPECIALE
Libres, 31/2, 41/2, tout inclus
651-6157, 658-5447

A 2455 CH. STE-FOY
PROMOTION SPECIALE
Libre, 31/2, pres université,
656-6074, 658-5447

A 3214 CH. STE-FOY
PROMOTION SPECIALE
Libres, 31/2, 41/2, tout in-
clus, 653-4099, 658-5447

A 3490 MCCARTNEY
31/2, piscine, parking, chauffé,
pres tous services, 651-2421, 692-0571

A 650-2121
DOMAINE
DES COMPAGNONS

3570 Des Compagnons
31/2, 415
Repeints, tout services
compris, parking intérieur
meubles si desire, secteur
boise avec tranquillité

A 658-3411
FACE AU CAMPANILE
11/2 à 415 renoves

PROMOTION 4 1/2
GRATUITÉ
Meubles si desire, armoires
melamine, repeints, menui-
merie, piscine, tout inclus.

A 652-1104
PL. BONNE-ENTENTE
11/2 à 415 RENOVES

PROMOTION 4 1/2
GRATUITÉ
Armoires melamine, repeints,
meubles si desire, tranquillité,
vue panoramique, tout inclus.

A 652-9700
Appartements de choix, chauffés,
éclairs, stationnement, buanderie
ou entrée laveuse, secheuse,
piscine et grand terrain. Ex-
cellent service de conciergerie.
Service 24 heures. Secteur tranquille
Près autobus, 10 min de d'achats
La Paroisse et La Perle.

21/2 à 31/2 meubles ou non
Location 930 Bègon

A 652-9700
21/2, salon dinette + cham-
bre meublée, planchers bois
franc, meuble si desire, buan-
derie, piscine, tout inclus.

DOMAINE LE MARIÉ
Au Campanile, 415 neuf,
qualité condo, stationnement
intérieur, ascenseur

A 651-9443
MARICOURT & DIJON
21/2 à 31/2

Armoires melamine, repeints,
meubles si desire, tout compris,
vue panoramique, excellent service

A 652-9700
21/2, salon dinette + cham-
bre meublée, planchers bois
franc, meuble si desire, buan-
derie, piscine, tout inclus.

DOMAINE LE MARIÉ
Au Campanile, 415 neuf,
qualité condo, stationnement
intérieur, ascenseur

A 651-9443
PROMOTION ETUDIANT

GRAND 5 1/2
Armoires melamine, pres de tout
Meuble si desire, 583 5 et plus

A 781 ROUGE-MONT
1 MOIS GRATUIT

41/2, 31/2, 31/2, chauffés, éclairés,
Après 17h 41/2, 638-0689

A 654-1322
4 1/2: 2 Mois Gratuits

Chauffés, éclairés, renoves
775 Rougemont, App. 15

A 652-8481
TERRASSE MCCARTNEY
11/2 à 415 renoves

31/2, entrée laveuse, secheuse
Repeints et meub., insonorisé
piscine, 9050, tout inclus

A 655-3355
Grands 21/2, 31/2, 415,
reduit, balcon, impeccable

A 871-6980
2 1/2 A L'ETAGE

3229 Ch. St-Louis Angle Rue Eglise
renove, balcon, tout compris,
41/2, buanderie 653-9980 653-6895

A 651-8696 658-3586
GRAND 4 1/2

879, Place Belair, 21/2, 2 re-
doucheuses, renove, balcon, tous
services, libre 25 novembre

APP MONTBEILLARD
Phase II
Quatre Henri-IV et
Quatre-Bourgeois

4 1/2 à compter
de 540\$/mois
Informations sur nos bureaux
861, Louis-Riel, 222-1111

LES APPARTEMENTS
MONTBEILLARD
PHASE I
(ANGLE HENRI-IV ET
QUATRE-BOURGEOIS)

3 1/2 4 1/2
CUISINIERE, LAVAGE,
REFRIGERATEUR, VASSELIE,
RACCORDS, 900 \$/mois
BUREAU DE LOCATION 3080 DU
VERMOREL

RENDEZ-VOUS SUR
NOTES PROMOTIONS

656-9529

APP. HENRI-IV
sortie Versant Nord
Meilleur prix à Sainte-Foy
pour construction 1990

4 1/2
avec lave-vaisselle
Surveillez nos tarifs

650-1432

Pavillon MONTCALM
351 LOGEMENTS
1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2
sur l'est de la ville

413 STE-FOY

A proximité Plaza Laval, 31/2 tout
compris, 2958 par mois, 689-1832

**A ROUGE-MONT, 415 propre, li-
bre, 3258 tout compris, 651-9236**

A sous-louer, grand 415 insonorisé
chauffé, éclairé, ascenseur, pisci-
ne intérieure, sous-sol, libre immé-
diatement 536 633-2319, 687-8384

A sous-louer grand 415 moderne,
franchisé, boul. Hamel, quartier
Laurentien, 872-7603, 871-0364

A sous-louer grand 21/2, France
Prime, meuble, incluant literie, va-
isselle, etc. si desire, 651-7226

A 3186 De Chagny
Libre, 31/2, terrain boisé, grande
cour arrière, semi-meuble, chauf-
fé, éclairé, pres tous services,
658-3893, 650-1655

A 658-4395
31/2, 41/2, balcon, calme

A 3047 LECHASSEUR
MOIS gratuit, 41/2, 119 5 1/2 li-
bres, planchers bois franc, pres ch.
St-Louis, autobus, 658-5993, 831-7533

A 650-1357
Grands 415, entrée laveuse se-
cheuse, piscine extérieure,
conciergerie sur place, 3640 L'Anlier

A 840 BOURGOGNE
PROM

B-B

605 AUTOS A VENDRE

SUNBIRD 86, 4 portes, 70 000 km, prairie, du propriétaire. 624-1147.
SUNBIRD 92, 3700 km, tout équipé, 5100 \$, Nissan 681-7376.
SUZUKI FOREA 1988, manuelle, immatriculée, 3600 \$, 882-2237 (jour).

SUZUKI Swift 1990, 41 000 km, manuelle, bon état, 5600 \$, 659-2453.

SWIFT 1990, 41 500 km, ROUGE, aileron assorti, garantie, 647-2343.

TAURUS 90, 6 cyl., tout équipé, 65 000 km, sable, garantie transférable, 9 500 \$, 847-5292.

TEMPO 91, 33 000 km, air, automatique, état neuf, 8300 \$, 632-5916.

TEMPO 1. 1988, 39 000 km, 4 portes, air, pneus neufs, am fm stéréo, 3750 \$, négociable, réparations mineures requises, 837-6663.

TOPAZ GS 84, manuelle, très bon condition, 12000 \$, 651-0375.

CAMRY LS 1989, manuelle, très propre, 98 000 km, 8000 \$, 1-877-5950 fin sem.

CAMRY SE 1991, 35 500 km, équipée, 14 800 \$, 626-5775.

TOYOTA Camry familiale, 1991, 32 000 km, 16 000 \$, 632-5916.

TOYOTA Corolla LE 1984, 5 portes, automatique, 122 000 km, prairie, pneus d'été et hiver neufs, dome proprio, 22000 \$, 687-4913.

TOYOTA COROLLA 90 manuelle 60 000 km 7950 \$, 657-2661, 650-3999.

COROLLA LE 1988, 79 000 km, 5 vitesses, très propre, 1 prairie 50000 \$, 626-6017 soir.

TOYOTA Corolla 86, 5 vitesses, toit ouvrant électrique, 101 000 km, très propre, 35000 \$, 877-4314.

Corolla 88, air, très propre 1 propriétaire 68500 \$, 626-5775.

Corolla SR5, hatchback 84, manuelle, prêt pour l'hiver, 881-3991.

COROLLA 1986, très bon état, 27000 \$, 872-4466.

COROLLA 85 automatique, toit ouvrant 92 000 km, 2750 \$ 872-1449.

COROLLA Familiale 83, blanc, 99 000 km, 4900 \$, 664-1271.

TOYOTA Corolla 88, automatique, 99 000 km, 4900 \$, 626-5775.

TOYOTA Corolla 88, beige, automatique, 95 000 km, 6200 \$, 872-9882.

TOYOTA Corolla 82, 1.8, manuelle, 847-1551.

TOYOTA Corolla 90, manuelle, rouge, 8100 \$, négociable, 899-9253.

CHESSEDA 84, tout équipé, très propre, 3000 \$, négociable, 523-9901.

TOYOTA SR5 83, 4x4, manuelle, 5 vitesses, très propre, 171 000 km, 19500 \$, 831-3058.

TOYOTA Supra Turbo 1989, 32 000 km, garantie transférable, 847-1992 entre 18h et 19h.

PICK-UP Ford F150, manuelle, 1987 59 000 km, 5800 \$, 875-0546.

PICK-UP Toyota 1988, garantie, 5500 \$, 624-2454.

RANGER S, 85, 4 cyl., 5 vitesses, 2400 \$, 1-387-3934.

TOYOTA PICKUP XT-Cab 2x4, 1987, 3200 \$, 148 000 km, 849-9758 (soir), 548-3384 (jour).

TERCEL 89, blanc manuelle 3 portes, 69 000 km, 5900 \$, négociable, 849-3670.

TOYOTA Tercel 83, mécanique, 139 000 km, Louise (jour) 824-3586, après 17h 824-3534.

TERCEL 89, 3 portes, 98 000 km, manuelle, 5300 \$, 849-3670.

TERCEL familiale 85, très bon état, 25000 \$, 652-7338.

TERCEL DX, 5 portes, automatique, 90 000 km, 4200 \$, 828-9196.

TERCEL DX 88, 2 portes, 79 000 km, 5000 \$, 828-9196.

TERCEL 1987, 68 000 km, manuelle, AT, 3900 \$, 827-2668.

TOYOTA Tercel 1984, 131 000 km, très propre, 1350 \$, 624-8237.

TERCEL 84, peinture récente, 88 000 km, prix à discuter, 849-8160.

TOYOTA Tercel 1987 automatique 5 portes, 57 000 km, 651-9850 soir.

TOYOTA Tercel SR5 1983, 4x4, manuelle, toit ouvrant, 1-665-3021.

TOYOTA Tercel 1985, 4 roues motrices, prix à discuter, 692-4443.

TRANS AM 89 bleu 76 000 km 5 vitesses bien équipé 834-8275.

TRANSFERT BEAUPORT VANIER TEL. 655-4729

1986, CABRIOLET 33 000 km, CHATEL 628-6336.

VOLKSWAGEN 82 à 93, réparations, pièces neuves, usagées, G Demers Autos St-Henri, 882-2377.

VOLKSWAGEN Fox 87, manuelle, 4 portes, excellent état, 150 000 km, 23500 \$, 667-0212.

VOLKSWAGEN Fox 1988, familiale, manuelle, 52 000 km, très bon état, 47000 \$, 652-0144.

FOX 1988 américaine, 55 000 km, 4 portes, 3800 \$, 656-6856.

VOLKSWAGEN Fox 1988, GL, manuelle, grise, impeccable, 37000 \$, 828-2012.

99, VOLKSWAGEN Fox GL, 4 portes, toit ouvrant, garantie jusqu'en 95, in 4 pneus hiver, 53000 \$, 839-4400.

JETTA 86, automatique, X-taxis, 15000 \$, 529-6652, 651-4179.

VOLKSWAGEN Jetta 1987, 65 000 km, garantie 3 ans, 827-2134.

VOLKSWAGEN Rabbit LS 83 à essence, 5000 \$, négociable, 666-3394.

JETTA 84, 169 000 km, excellente condition, 1995 \$, 832-7185.

VOLKSWAGEN Westfalia 72, super propre, moteur garanti, 872-8018.

CAUSE départ, Volks Passat GL 91, 50 000 km, 17 000 \$, 492-1063 jour.

622 4 x 4

BRONCO II 88, 70 000 km, parfait état, manuel, toit ouvrant, 8500 \$, au meilleur offre, 836-4487.

BRONCO II 89, 41 000 km, tout équipé, manuelle, garantie 9950 \$, 681-9978.

CHEROKEE 1985, 6 cylindrée, 5 vitesses, mécanique AT, 35000 \$, Maisonneuve Auto 529-8135.

CHEROKEE 1988, 126 000 km, ex tra propre, AT, 73000 \$, 877-9465.

CHEROKEE Chief 1985, boîte, 2.5 L, manuelle, 5 vitesses, 131 000 km, 6000 \$, Soir 849-8970.

CHEVROLET BLAZER 4x4 91, tout équipé, 4 vitesses, 877-7956.

BLAZER 83, manuelle, 5 vitesses, 180 000 km, AT, 2400 \$, 828-9196.

Ford pick-up F350, 4 x 4, 1986, diesel, avec grappe, camion neuf, Roch ou Ghislain, Dufour Autos 1-665-7511.

GMC Tracker 91, 4 x 4, automatique, La Maison Plymouth Chrysler 622-4790.

ISUZU Trooper 1988, 74 000 km, automatique, garantie invariée 93, 9500 \$, 832-4882.

Cheerokee 84, 4 portes automatique 122 000 km, propre, 45000 \$, 653-4949.

JEEP Cherokee 86, V6, 2.8, excellent état, négociable, 847-1121.

JEEP Renegade 1979, moteur 364, pneus d'hiver et pneus d'été 3500 \$, négociable, 825-9998.

JEEP Sahara VJ 88, très propre, 9500 \$, Tel. 881-9571.

SIDEKICK JX 89 manuelle, 59 000 km, 8400 \$, 643-4197, 563-8843.

622 4 x 4

SUZUKI Sidekick J1X 1989, 4x4, 4 places, AT, garantie, après 17h, 872-0643.

TOYOTA Land Cruiser 1977, ex-celente condition, 2500 \$, 877-0532.

623 AVIONS

AVION ultra léger Beaver 550, à l'état neuf, 6500 \$, 653-4692.

625 CAMIONS A VENDRE

A BON PRIX, VAN TOYOTA AT 89, 527-4238, 628-4884.

CAMION tracteur 10 roues, White Western Star, 1985, moteur 400 CV, 13 vitesses, essieux 12-40, 20 000 \$, 627-3445.

CHEVROLET à roues avec dompteur, 5 vitesses, condition 2500 \$, 1-819-385-4759.

CHEVY Van Nomad 1980, bon état, 849-6135.

DEPANNEUSE Dodge Ram, 350, 1984, 75 000 km, roues doubles, 10 500 \$, 819-292-2243.

DIESEL HI-Cube Ford diesel 90, boîte 14 pl., A.J.R. Simard 654-8569.

DODGE Dakota 1991, 8 cyl., automatique, La Maison Plymouth Chrysler 622-4790.

DODGE Mini campeur, 6 pneus neufs (roues mag), état neuf, prêt à discuter à la visite, 627-6653.

FORD Econoline Mini campeur, parfaite condition, 3900 \$, négociable, 627-3772.

FORD Ranger 87 sport, moteur neuf 2L, 7000 km 4900 \$ 819-292-2243.

GMC 1 tonne, 1981, double roues, 160 000 km, 2500 \$, 667-6254.

GMC Sierra Classique 1986, 150 000 km, peinture neuve, 8 pneus en bon état mécanique A-1 635-5450, soir.

GMC Vandura 15, 1979, moteur neuf, 300 \$, 663-3646, 661-3023.

GM DIESEL HI-Cube GM diesel 90, boîte 14 pl., A.J.R. Simard 654-8569.

HI-Cube, Ford 87, boîte 14 diesel, moteur 6.9, 20 000 km, 1-397-6504.

MAZDA B2200 92, 41 Cab, 11 655 \$, 819-385-4759, 8955 Chatelet 628-6336.

NISSAN 84, 5 vitesses, 86 000 km, fait voir, 849-3092, 847-4190.

PICK-UP Dodge D100, 1 tonne, 1988, automatique, La Maison Plymouth Chrysler 622-4790.

PICK-UP Ford 150, 1988, 4 vitesses, manuelle, 57 000 km, garantie Ford 140 000 km, 6900 \$, 839-5559 après 17h.

PICK-UP Ford F150, manuelle, 1987 59 000 km, 5800 \$, 875-0546.

PICK-UP Toyota 1988, garantie, 5500 \$, 624-2454.

RANGER S, 85, 4 cyl., 5 vitesses, 2400 \$, 1-387-3934.

TOYOTA PICKUP XT-Cab 2x4, 1987, 3200 \$, 148 000 km, 849-9758 (soir), 548-3384 (jour).

TERCEL 89, blanc manuelle 3 portes, 69 000 km, 5900 \$, négociable, 849-3670.

TOYOTA Tercel 83, mécanique, 139 000 km, Louise (jour) 824-3586, après 17h 824-3534.

TERCEL 89, 3 portes, 98 000 km, manuelle, 5300 \$, 849-3670.

TERCEL familiale 85, très bon état, 25000 \$, 652-7338.

TERCEL DX, 5 portes, automatique, 90 000 km, 4200 \$, 828-9196.

TERCEL DX 88, 2 portes, 79 000 km, 5000 \$, 828-9196.

TERCEL 1987, 68 000 km, manuelle, AT, 3900 \$, 827-2668.

TOYOTA Tercel 1984, 131 000 km, très propre, 1350 \$, 624-8237.

TERCEL 84, peinture récente, 88 000 km, prix à discuter, 849-8160.

TOYOTA Tercel 1987 automatique 5 portes, 57 000 km, 651-9850 soir.

TOYOTA Tercel SR5 1983, 4x4, manuelle, toit ouvrant, 1-665-3021.

TOYOTA Tercel 1985, 4 roues motrices, prix à discuter, 692-4443.

TRANS AM 89 bleu 76 000 km 5 vitesses bien équipé 834-8275.

TRANSFERT BEAUPORT VANIER TEL. 655-4729

1986, CABRIOLET 33 000 km, CHATEL 628-6336.

VOLKSWAGEN 82 à 93, réparations, pièces neuves, usagées, G Demers Autos St-Henri, 882-2377.

VOLKSWAGEN Fox 87, manuelle, 4 portes, excellent état, 150 000 km, 23500 \$, 667-0212.

VOLKSWAGEN Fox 1988, familiale, manuelle, 52 000 km, très bon état, 47000 \$, 652-0144.

FOX 1988 américaine, 55 000 km, 4 portes, 3800 \$, 656-6856.

VOLKSWAGEN Fox 1988, GL, manuelle, grise, impeccable, 37000 \$, 828-2012.

99, VOLKSWAGEN Fox GL, 4 portes, toit ouvrant, garantie jusqu'en 95, in 4 pneus hiver, 53000 \$, 839-4400.

JETTA 86, automatique, X-taxis, 15000 \$, 529-6652, 651-4179.

VOLKSWAGEN Jetta 1987, 65 000 km, garantie 3 ans, 827-2134.

VOLKSWAGEN Rabbit LS 83 à essence, 5000 \$, négociable, 666-3394.

JETTA 84, 169 000 km, excellente condition, 1995 \$, 832-7185.

VOLKSWAGEN Westfalia 72, super propre, moteur garanti, 872-8018.

CAUSE départ, Volks Passat GL 91, 50 000 km, 17 000 \$, 492-1063 jour.

VOTRE CHANCE 30000 Nissan Stanza GXE 87, 667-5899.

VOYAGER 1990, 5 passagers, V6, 56 000 km, 12 000 \$, 687-1814.

VOYAGER 87 V6, 3 L, 95 000 km, vitres teintées, 7500 \$, 832-5197.

NISSAN Multi 1987, propre, équipée, 8 pneus, 6300 \$, 839-3398.

VW Westfalia 1980, 153 000 km, bon état, peinture originale 4900 \$, 663-4994.

VANIER, garage à louer pour l'hiver, non chauffé, 681-9789.

663 MACHINERIE

INTER 4300, 350, remorque 40 avec chargeuse, 20 000 \$, ou échange avec terrain, 655-4692.

FENDEUSE à bois, remorqueable, moteur V-8, 1500 \$, 653-3886.

GOÛTEZ LE SOLEIL DE LA GUADELOUPE (IL SUFFIT D'ÊTRE ANONCE)

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR PENDANT 50 JOURS

*Abonnement 6 ou 7 jours uniquement.

ABONNEZ-VOUS 647-3333

1-800-463-2362

LE SOLEIL (IL SUFFIT D'ÊTRE ANONCE)

ABONNEZ-VOUS 647-3333

1-800-463-2362

LE SOLEIL (IL SUFFIT D'ÊTRE ANONCE)

ABONNEZ-VOUS 647-3333

1-800-463-2362

665 PIÈCES/ACCESSOIRES/REMOQUES

Achat, vente, Pneus, jantes usagées, R. Mercier Autos 627-0040.

ACHAT, vente d'auto tous modèles, assurance, pièces usagées, Mainville Pièces Auto, 872-1483.

ATTACHE-REMOQUE 4 roues à chaise, voiture et de poids spécifique à vos besoins, Garage B. Guillet 627-0040.

BUICK Skyhawk 1984, pour pièces, 250 \$, 832-9763.

4 JANTES pour Nissan Stanza, excellent état, 20 \$ ch, 626-6284.

JETTA et Fox, 8 pneus d'hiver sur jantes, 175-70-R13, ou bain 140 \$ et 270 \$, 527-9880.

MOTEUR Chrysler Le Baron, refait à neuf, 2.2 L, 88, 3005, 802-2156.

NOKIA d'hiver HAKKA-10, 155-70R13, 6000 km, état neuf, Petite voiture, 4400 \$, 2400 \$, 827-2487.

PNEUS 205-60R15 avec roues, pour Nissan 300 ZX 86, 50 \$ ch, brosseuse pour auto, neuve pour 300 ZX 84 ou 85, 75 \$, 627-2817.

2 PNEUS 4 saisons P175-R0R13 Good Year, bon état 605 666-3239.

4 PNEUS d'hiver et 1 d'été Good Year P235VR16, pour Corvette, 3000 km, 500 \$, 688-3181.

4 PNEUS d'hiver Bridgestone P205R0R15, 8000 km, 225 \$, 632-9734.

4 PNEUS d'hiver Sears P215SR15/M/S, 125 \$, 652-1853.

4 PNEUS d'hiver Pirelli 12 000 km, 145SR12, 1400 \$, 871-4811.

4 PNEUS d'hiver Toyota, P155R0R13/M/S, 10 000 km, 115 \$, Pièces Reliant 1984, 805, 828-9780.

RECHERCHE TOIT DE SI-DEKICK, 1-248-2267.

4 ROUES mag, pour Mazda 626, 85, 86 ou 87, 1500 \$, 651-2295.

4 UNIROYAL d'hiver P205-70R14, 20 000 km, 125 \$,

DÉCÈS

705 AVIS DE DÉCÈS

GAUVIN (Véronique)



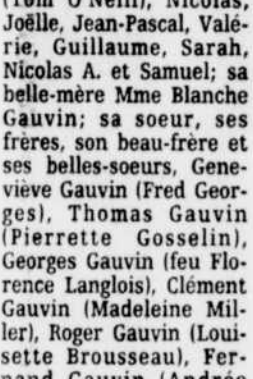
Au centre hospitalier Notre-Dame-du-Chemin, le 8 octobre 1992, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Véronique Gauvin, épouse en premières noces de feu M. Jean-Baptiste Plamondon et en deuxièmes noces de feu M. Marc Breton. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés elle a été confiée au

Parc-Commemoratif La Souvenance
301 Rang Ste-Anne
Quartier Laurentien
Sainte-Foy

Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre à 11h en l'église St-Jean-Baptiste de Québec. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Louise Plamondon (René Drolet), Claudette Plamondon (Claude Tailon), Jean-Pierre Plamondon (Renée St-Pierre), Jacques Plamondon (Michèle Castonguay); ses petits-enfants, Julie (Tom O'Neill), Nicolas, Joëlle, Jean-Pascal, Valérie, Guillaume, Sarah, Nicolas A. et Samuel; sa belle-mère Mme Blanche Gauvin; sa sœur, ses frères, son beau-frère et ses belles-sœurs, Genevieve Gauvin (Fred Georges), Thomas Gauvin (Pierrette Gosselin), Georges Gauvin (Ieu Florence Langlois), Clément Gauvin (Madeleine Miller), Roger Gauvin (Louise Brousseau), Fernand Gauvin (Andrée Paré), Bernadette Plamondon (feu Paul Cantin), Anne-Marie Plamondon, Arthur Plamondon (feu Thérèse Nadeau); ses nombreux beaux-frères et belles-sœurs de la famille de feu M. Marc Breton; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés. Que toutes offrandes se traduisent par un don à la Fondation Parkinson (division québécoise), 225 de la Présentation, Suite 315, Dorval H9S 3L7.

Pour renseignements 871-2372

HARDY (Jeanne Papillon)

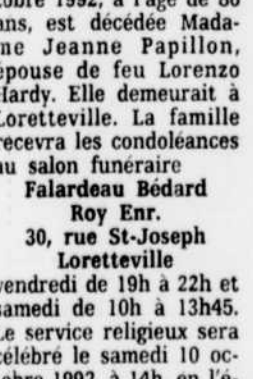


Au Centre d'Accueil Yvonne Sylva, le 7 octobre 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Madame Jeanne Papillon Hardy, épouse de feu Lorenzo Hardy. Elle demeurait à Loretteville. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard
Rue Enr.
30, rue St-Joseph
Loretteville

vendredi de 19h à 22h et samedi de 10h à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre 1992, à 14h, en l'église St-Ambroise de Loretteville, et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Fleurette (Bruno Pleau), Gérard (Pierrette Verrette), Hubert (Denise Guillot), René (Jeannine Genest), Gilles, Danielle (Réjean Savard), sa sœur: Mme Bernadette Papillon Verrette, son frère: M. Mme René Papillon (Cécile Gauthier), ainsi que ses belles-sœurs, plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 842-3737.

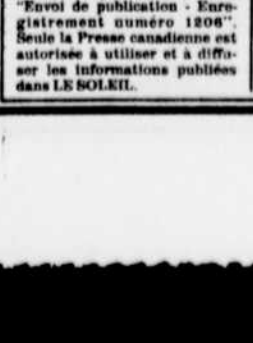
LAMBREQUE (Sylvie)



A St-Lambert, accidentellement, le 6 octobre 1992, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Sylvie Lambreque, technicienne en radiologie, fille de Mme Jacqueline Billo-deau et de M. Robert Labrecque, elle demeurait à Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre 1992 à 11h, en l'église St-Benoît-Abbé et de la au Parc Commémoratif La Souvenance, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée
La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, son fils Louis (Guy Paré); son frère Michel; son neveu Vincent; ses beaux-parents: Mme Marthe Beaulieu et M. Raymond Paré; plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, amis et amitiés. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation de l'hôpital Laval, 2725, Chemin Ste-Foy, Québec, G1S 4G5. Pour renseignements 529-3371

LACHANCE (Marie-Anne Labbé)



Entourée des siens, à sa résidence, le 7 octobre 1992, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Marie-Anne Labbé, épouse de feu F.X. Lachance. Elle demeurait à St-Laurent I.O. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc
628 Chemin Royal
St-Pierre I.O.

vendredi de 18h à 22h, samedi de 9h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré samedi 10 octobre à 11h, en l'église de St-Laurent I.O. et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Janine (Léo Deschamps), Jean-Guy (Claudette Gagnon), Annette (feu Jacques Talbot), Pierre (Ghislain Bouffard), Pierrette (feu Jacques Bouffard), son frère Lucien Labbé (Laurianne Bouchard), sa sœur Simone Labbé (feu Paul Perreault), sa belle-sœur Alice Vézina, elle laisse également 16 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés, 489 St-Cyrille ouest, Québec G1S 1S2, 683-8666. Pour renseignements: 663-9838.

LAMBREQUE (Adrienne)
Au Centre Louis-Hébert le 8 octobre 1992 à l'âge de 87 ans est décédée Mademoiselle Adrienne Lambert, fille de feu Monsieur Georges Lambert et de feu Dame Virginie Roy. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps le samedi 10 octobre à 10h en l'église St-Zéphirin de Stadacona ou la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie et de la au cimetière Belmont sous la direction de la

Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, Cécile, Rita Bureau, Philippe (Beatrice Tremblay), Jean, Martin (Rose Demers), ses belles-sœurs, Mme Beatrice Lehou, Mme Beatrice Gagné ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 525-6044

LEMAIRE (Robertine Lachapelle)
— A Drummondville le 7 octobre 1992 est décédée à l'âge de 90 ans, dame veuve Alphonse Lemaire, née Robertine Lachapelle, domiciliée à Drummondville, autrefois de Saint-Bonaventure, comté Yamaska. Madame Lemaire sera exposée au Funérarium Daniel Vachon Inc 211 Lindsay Drummondville à compter de vendredi le 9 octobre à 19h00. Les

LAMBREQUE (Sylvie)



A la Maison Michel Sarrazin de Québec, le 8 octobre 1992, à l'âge de 61 ans, Mme Françoise Rioux, épouse de M. Dominique Lambert, demeurant à Manseau. Les funérailles auront lieu le samedi 10 octobre à 15h, en l'église de Manseau, et de la, au crématorium du Cimetière St-Charles. La défunte est exposée vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h et samedi, jour des funérailles, à compter de 13h au funérarium

Soucy & Fils
235, des Peupliers
Manseau

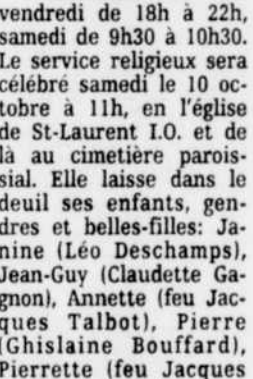
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jean (Lucie Richard) et Camille; des frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(els). Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Maison Michel Sarrazin, 2101, Chemin St-Louis, Silley, QC, G1T 1P5.

LAVOIE (Jacques)
— A St-Lambert, le 6 octobre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée accidentellement Monsieur Jacques Lavoie, époux de dame Yvonne Dubé, il demeurait à Lac-St-Charles. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté le vendredi 9 octobre 1992 à 11h, en l'église de Lac-St-Charles. L'inhumation se fera au cimetière de Roberval, sous la direction de la maison



Lépine-Cloutier Ltée
il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Danièle et Christine; son beau-père: M. Gérard Dubé; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lavoie: Raphaël, Marthe, Benoît (Brigitte), Philippe-Auguste (Claire), Monique, Jean-Louis; de la famille Dubé: Clarisse (Jules), Guylaine (Yvon), Jerry (Marie-France); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amitiés. Pour renseignements 529-3371

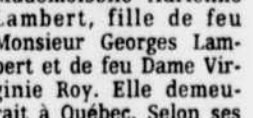
LECLERC (Raymond)



A Charlesbourg, le 6 octobre 1992, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Raymond Leclerc, époux de dame Lucille Landry, il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

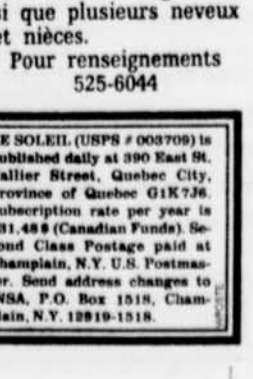
Lépine-Cloutier Ltée
6450, Henri-Bourassa
vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre 1992 à 14h, en l'église St-Pierre-aux-Liens et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Julie (Frédéric Gagnon); son fils Richard; sa petite-fille Vicky; son frère et sa sœur: Claude (Henriette Giguère), Lucille (Jean-Claude Pelletier); sa belle-mère Mme Marcelle Hubert; ses beaux-frères et belles-sœurs: Hubert Landry (Ginette), Michel Landry (Claire), André Landry (Pierrette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes, amis et amitiés. Pour renseignements: 529-3371.

LEMAIRE (Robertine Lachapelle)
— A Drummondville le 7 octobre 1992 est décédée à l'âge de 90 ans, dame veuve Alphonse Lemaire, née Robertine Lachapelle, domiciliée à Drummondville, autrefois de Saint-Bonaventure, comté Yamaska. Madame Lemaire sera exposée au Funérarium Daniel Vachon Inc 211 Lindsay Drummondville à compter de vendredi le 9 octobre à 19h00. Les



funérailles auront lieu le samedi 10 octobre à 10h30 en l'église Saint-Bonaventure et de la pour l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André (Jules Picotte) de Montréal, Gilles (Véronique Forest) de Saint-Bonaventure, Monique (Gaston Raiche) de Drummondville, Nicole (Hugues Simoneau) de Drummondville, Jean-René (Louise Hamel) de Québec; ses petits-enfants: Daniel et Sylvie Picotte, France, Michel et Guylaine Lemaire, Pascal Raiche, Marie-Pierre, Amélie et Martin Simoneau, Isabelle, Valérie et Marie-Hélène Lemaire; ses arrière-petits-enfants: Philippe, Valérie, Catherine, Julien et Benjamin; sa sœur, ses belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amitiés. Des dons à l'Association du Diabète du Québec seraient grandement appréciés. Pour renseignements: 478-1448

MARTINEAU (Léopold)



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 octobre 1992, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Léopold Martineau, époux de feu dame Marie-Ange Bégin. Il demeurait autrefois à St-David. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre à 11h, en l'église St-David de l'Auberivière et de la au cimetière Mont-Marie (St-David). La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée
58, av. Bégin
Lévis

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, ouverture à compter de 9h. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Lise (Claude Latulippe), Lucille (Gaston Jancas), Armand (Francine Bégin), Jean-Luc (Jacynthe Auger), René-Paul (Nicole Duchesneau), Richard; ses petits-enfants: Martin (Kathy Argall), Nancy, Caroline (Sylvain Millette), Dany, Tony, Mélanie, Kathleen et Vicky; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Annette Martineau-Cantin, René, Marcel (Irene Carrier), Angèle (Rosario Thomassin), Florence Alain Martineau, Gemma Bégin, Antoinette Leclerc Carrier, Rose Pichette Bégin; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amitiés. Pour renseignements: 837-4757.

NADEAU (Julienne Guay)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 octobre 1992, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Julienne Guay, épouse de M. Arthur Nadeau, elle demeurait à Lauzon. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Pierre Blais Inc.
239, St-Joseph
Lévis

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, de 12h30 à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre 1992 à 14h, en l'église St-Bernadette et de la au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et belle-fille: Lisette (Jean-Yves Nadeau), Yvon (Francine Carrier), Claire; ses petites-filles: Caroline et Myriam Nadeau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Laurent (Monique Lavoie), Gérard-Raymond (Anne-Marie Roy), Mme Philias Guay (Marguerite Vézina), Mme Alexandre Guay (Jeanne-d'Arc Bouchard), Mme Gérard Dumas (Rita), Mme François Blackburn (Yvonne), Carmelle (Olivier Borge), Mme Henriot Morissette (Marie-Claire Nadeau), Mme Philippe Carrier (Madeleine Nadeau), Gérard Guay (Norma Guay), Mme Rose-Aimée Guay, Eugène Bourget (Thérèse Guay), Mme Normande Leclerc; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1005, Chemin Ste-Foy, 5ème étage, Québec, QC, G1S 4N4. Pour renseignements: 837-3955

NAUD (Marguerite)
— A Québec, le 11 septembre 1992, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée Mlle Marguerite Naud, ex-enseignante, fille de feu M. Onésime Naud et de feu dame Stéphanie St-Germain. Elle demeurait à Québec et native de St-Casimir comté de Portneuf. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service religieux sera chanté le samedi, 10 octobre, à 11h, en l'église St-Casimir où la famille recevra les condoléances. Le service

ROBERGE (Léopold)

A l'hôpital l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 octobre 1992, à l'âge de 81 ans, est décédé Monsieur Léopold Roberge, employé retraité de la Société des Alcools du Québec, époux de dame Marie-Ange Bisson, il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée
715, rue St-Vallier Est
Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 10 octobre 1992 à 10h, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Nicole (René Chabot), Hélène, André (Jocelyne Genois); ses petits-enfants: Martine et Marie-Claude; ses sœurs: Germaine Vincent, Thérèse (Maurice Beauchamp); ses belles-sœurs: Hélène Vaillancourt (Daniel Château-neuf) et Marguerite Vaillancourt; plusieurs amis et amitiés. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Société canadienne du cancer, 489, boul. St-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1S2, 683-8666. Pour renseignements 529-3371

PLANTE (Jeannette Jean)

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le lundi 5 octobre 1992, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Jeannette Jean, épouse de M. Arthur Plante. Elle demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances au salon: Coopérative Funéraire de la Seigneurie

2450, av. St-Clément
Giffard, Beauport

vendredi, de 19 à 22h. Samedi, de 12 à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre, à 14h, en l'église St-Ignace-de-Loyola, et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères et sœurs, Léa (Maurice Landry), Gergette, sœur de la Providence, Antonin (Madeleine Thibault), Julien (Lorraine Lebel), Léonard, Rachel (feu Rosalinde Landry), feu Madeleine (Lucien Tardif), feu Onil (Francine Thériault), son fils adoptif Roland Comeau (Johanne Bissonnette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés. Pour renseignements 663-4735.

POULIOT (Gérard)

A l'hôpital St-Sacrement, le 7 octobre 1992, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Gérard Pouliot, époux de dame Régina Murray. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Sylvio Marceau inc.
270 Marie l'Incarnation
Québec

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h30 à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre à 14h en l'église St-Malo, et de la au Parc Commémoratif La Souvenance. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Nicole, sa belle-sœur Mme Aline Murray, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés. Pour renseignements: 522-5212.

THIBEAULT (Harold)

A la Maison Marc Simon, le 8 octobre 1992, à l'âge de 27 ans, est décédé

LAMBREQUE (Sylvie)

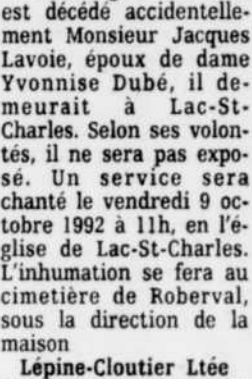


A la Maison Michel Sarrazin de Québec, le 8 octobre 1992, à l'âge de 61 ans, Mme Françoise Rioux, épouse de M. Dominique Lambert, demeurant à Manseau. Les funérailles auront lieu le samedi 10 octobre à 15h, en l'église de Manseau, et de la, au crématorium du Cimetière St-Charles. La défunte est exposée vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h et samedi, jour des funérailles, à compter de 13h au funérarium

Soucy & Fils
235, des Peupliers
Manseau

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jean (Lucie Richard) et Camille; des frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(els). Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Maison Michel Sarrazin, 2101, Chemin St-Louis, Silley, QC, G1T 1P5.

LAVOIE (Jacques)
— A St-Lambert, le 6 octobre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée accidentellement Monsieur Jacques Lavoie, époux de dame Yvonne Dubé, il demeurait à Lac-St-Charles. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté le vendredi 9 octobre 1992 à 11h, en l'église de Lac-St-Charles. L'inhumation se fera au cimetière de Roberval, sous la direction de la maison



Lépine-Cloutier Ltée
il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Danièle et Christine; son beau-père: M. Gérard Dubé; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lavoie: Raphaël, Marthe, Benoît (Brigitte), Philippe-Auguste (Claire), Monique, Jean-Louis; de la famille Dubé: Clarisse (Jules), Guylaine (Yvon), Jerry (Marie-France); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amitiés. Pour renseignements 529-3371

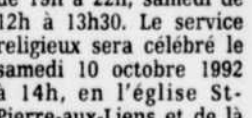
LECLERC (Raymond)



A Charlesbourg, le 6 octobre 1992, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Raymond Leclerc, époux de dame Lucille Landry, il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

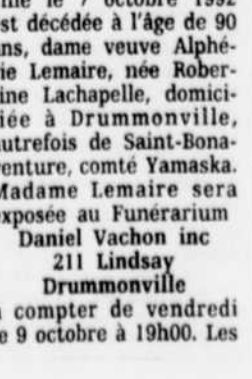
Lépine-Cloutier Ltée
6450, Henri-Bourassa
vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre 1992 à 14h, en l'église St-Pierre-aux-Liens et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Julie (Frédéric Gagnon); son fils Richard; sa petite-fille Vicky; son frère et sa sœur: Claude (Henriette Giguère), Lucille (Jean-Claude Pelletier); sa belle-mère Mme Marcelle Hubert; ses beaux-frères et belles-sœurs: Hubert Landry (Ginette), Michel Landry (Claire), André Landry (Pierrette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes, amis et amitiés. Pour renseignements: 529-3371.

LEMAIRE (Robertine Lachapelle)
— A Drummondville le 7 octobre 1992 est décédée à l'âge de 90 ans, dame veuve Alphonse Lemaire, née Robertine Lachapelle, domiciliée à Drummondville, autrefois de Saint-Bonaventure, comté Yamaska. Madame Lemaire sera exposée au Funérarium Daniel Vachon Inc 211 Lindsay Drummondville à compter de vendredi le 9 octobre à 19h00. Les



funérailles auront lieu le samedi 10 octobre à 10h30 en l'église Saint-Bonaventure et de la pour l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André (Jules Picotte) de Montréal, Gilles (Véronique Forest) de Saint-Bonaventure, Monique (Gaston Raiche) de Drummondville, Nicole (Hugues Simoneau) de Drummondville, Jean-René (Louise Hamel) de Québec; ses petits-enfants: Daniel et Sylvie Picotte, France, Michel et Guylaine Lemaire, Pascal Raiche, Marie-Pierre, Amélie et Martin Simoneau, Isabelle, Valérie et Marie-Hélène Lemaire; ses arrière-petits-enfants: Philippe, Valérie, Catherine, Julien et Benjamin; sa sœur, ses belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amitiés. Des dons à l'Association du Diabète du Québec seraient grandement appréciés. Pour renseignements: 478-1448

MARTINEAU (Léopold)



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 octobre 1992, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Léopold Martineau, époux de feu dame Marie-Ange Bégin. Il demeurait autrefois à St-David. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre à 11h, en l'église St-David de l'Auberivière et de la au cimetière Mont-Marie (St-David). La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée
58, av. Bégin
Lévis

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, ouverture à compter de 9h. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Lise (Claude Latulippe), Lucille (Gaston Jancas), Armand (Francine Bégin), Jean-Luc (Jacynthe Auger), René-Paul (Nicole Duchesneau), Richard; ses petits-enfants: Martin (Kathy Argall), Nancy, Caroline (Sylvain Millette), Dany, Tony, Mélanie, Kathleen et Vicky; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Annette Martineau-Cantin, René, Marcel (Irene Carrier), Angèle (Rosario Thomassin), Florence Alain Martineau, Gemma Bégin, Antoinette Leclerc Carrier, Rose Pichette Bégin; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amitiés. Pour renseignements: 837-4757.

NADEAU (Julienne Guay)

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 octobre 1992, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Julienne Guay, épouse de M. Arthur Nadeau, elle demeurait à Lauzon. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Pierre Blais Inc.
239, St-Joseph
Lévis

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, de 12h30 à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre 1992 à 14h, en l'église St-Bernadette et de la au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et belle-fille: Lisette (Jean-Yves Nadeau), Yvon (Francine Carrier), Claire; ses petites-filles: Caroline et Myriam Nadeau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Laurent (Monique Lavoie), Gérard-Raymond (Anne-Marie Roy), Mme Philias Guay (Marguerite Vézina), Mme Alexandre Guay (Jeanne-d'Arc Bouchard), Mme Gérard Dumas (Rita), Mme François Blackburn (Yvonne), Carmelle (Olivier Borge), Mme Henriot Morissette (Marie-Claire Nadeau), Mme Philippe Carrier (Madeleine Nadeau), Gérard Guay (Norma Guay), Mme Rose-Aimée Guay, Eugène Bourget (Thérèse Guay), Mme Normande Leclerc; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1005, Chemin Ste-Foy, 5ème étage, Québec, QC, G1S 4N4. Pour renseignements: 837-3955

NAUD (Marguerite)
— A Québec, le 11 septembre 1992, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée Mlle Marguerite Naud, ex-enseignante, fille de feu M. Onésime Naud et de feu dame Stéphanie St-Germain. Elle demeurait à Québec et native de St-Casimir comté de Portneuf. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service religieux sera chanté le samedi, 10 octobre, à 11h, en l'église St-Casimir où la famille recevra les condoléances. Le service

ROBERGE (Léopold)

A l'hôpital l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 octobre 1992, à l'âge de 81 ans, est décédé Monsieur Léopold Roberge, employé retraité de la Société des Alcools du Québec, époux de dame Marie-Ange Bisson, il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée
715, rue St-Vallier Est
Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 10 octobre 1992 à 10h, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Nicole (René Chabot), Hélène, André (Jocelyne Genois); ses petits-enfants: Martine et Marie-Claude; ses sœurs: Germaine Vincent, Thérèse (Maurice Beauchamp); ses belles-sœurs: Hélène Vaillancourt (Daniel Château-neuf) et Marguerite Vaillancourt; plusieurs amis et amitiés. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Société canadienne du cancer, 489, boul. St-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1S2, 683-8666. Pour renseignements 529-3371

PLANTE (Jeannette Jean)

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le lundi 5 octobre 1992, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Jeannette Jean, épouse de M. Arthur Plante. Elle demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances au salon: Coopérative Funéraire de la Seigneurie

2450, av. St-Clément
Giffard, Beauport

vendredi, de 19 à 22h. Samedi, de 12 à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 10 octobre, à 14h, en l'église St-Ignace-de-Loyola, et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères et sœurs, Léa (Maurice Landry), Gergette, sœur de la Providence, Antonin (Madeleine Thibault), Julien (Lorraine Lebel), Léonard, Rachel (feu Rosalinde Landry), feu Madeleine (Lucien Tardif), feu Onil (Francine Thériault), son fils adoptif Roland Comeau (Johanne Bissonnette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés. Pour renseignements 663-4735.

POULIOT (Gérard)

A l'hôpital St-Sacrement, le 7 octobre 1992, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Gérard Pouliot, époux de dame

Le Forum économique veut mobiliser toutes les forces

QUÉBEC — Hormis l'annonce d'un investissement d'une douzaine de millions \$ au port de Québec pour la construction d'un hangar, le Forum économique de la région de Québec n'a pas laissé entrevoir une diminution du chômage à court terme. Cependant, les participants ont exprimé une ferme volonté de mobiliser toutes leurs forces pour assurer un développement économique régional soutenu et durable.

par VIANNEY DUCHESNE
LE SOLEIL

Organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, le Forum a attiré des représentants des milieux d'affaires de la région; on leur a proposé 18 plans stratégiques venant d'autant de secteurs économiques qui avaient été mis au point par des comités d'étude au cours des derniers mois.

Le président de l'événement, M. Pierre Jadoul, a souligné à l'issue des assises qu'il faudra maintenant découvrir le potentiel de chacun des secteurs et trouver les meilleures pistes à suivre. Viendra par la suite l'identification de leaders et la mobilisation de la région.

« La région doit réussir à intégrer ses entrepreneurs et ses entreprises, à moyen et long terme », de déclarer M. Jadoul. La cham-

bre a donc mis au point, sous le nom de Grappe, une structure pour gérer le développement régional sur une base continue.

Les défis relevés par les participants sont nombreux, mais la concertation et la formation viennent en tête de liste face à la globalisation des marchés. M. James Donnavan, vice-président de la Société de promotion économique du Québec métropolitain, a affirmé: « On s'organise ou on se fait organiser ».

Par contre, si la formation est la clé du succès pour la qualité totale, comme l'a soutenu M. Jaboul, M. André Grondines du Conseil de la formation continue a servi une douche d'eau froide aux participants: 40 % des adultes québécois ne possèdent pas les compétences de base nécessaires à la poursuite de programmes de formation professionnelle.

On en arrive à un paradoxe, a-t-il constaté. Le haut taux de chômage de la région de Québec cohabite avec un bon nombre d'emplois en pénurie. « De tels déséquilibres constituent des freins à notre développement économique », a-t-il dit. La lutte à ce problème nécessitera, selon lui, une forte concertation entre les différents partenaires régionaux, employeurs, salariés, réseaux de l'éducation et de main-d'œuvre.

D'autres ont remarqué l'absen-

ce au forum de piliers de l'économie régionale, comme l'industrie manufacturière, à titre d'exemple. M. Terry Liston a souligné le fait, pour sa part, que MIL Davie représente six alumineries avec ses emplois et qu'il est essentiel d'identifier la construction navale comme prioritaire à l'économie de la région. Directeur du parc industriel Saint-Augustin, M. Vahé Ka-

sapogiu a adressé un reproche similaire pour l'ensemble de l'industrie manufacturière.

M. Jaboul a admis qu'il manquait plusieurs secteurs d'activités économiques, comme les relations de travail, le bio-médical ou la transformation alimentaire, à titre d'exemples. Il reste beaucoup à faire et il faut surtout du temps

pour effectuer un travail rigoureux et complet, a-t-il soumis.

Mais le président des Nordiques, Marcel Aubut, n'a pas pris de risques, lui, en téléphonant à M. Jaboul avant le début de la réunion, pour s'assurer que le club de hockey local serait considéré comme un outil important de l'économie régionale.

Mais le chemin de la sensibilisation est encore long à parcourir puisque un intervenant s'est levé, après un exposé sur les bienfaits du développement durable, pour souligner le fait que si on s'était donné la peine d'imprimer recto verso les documents du forum, on aurait économisé en papier l'équivalent de 10 annuaires téléphoniques de la région de Québec.

Affrontement entre André Duchesne et Léo-Paul Lauzon au congrès de l'OIFQ

SAINT-GEORGES — Deux rapports portant sur l'état de santé des industries canadiennes de pâtes et de papiers ont provoqué, hier, une véritable confrontation entre le président-directeur général de l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ), M. André Duchesne, et le professeur du département des sciences comptables de l'université du Québec à Montréal (UQAM), M. Léo-Paul Lauzon.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Dans le cadre du congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) qui se tient à Saint-Georges-de-Beauce, M. Duchesne a contesté les conclusions de l'analyse socio-économique de l'industrie papetière canadienne portant sur les dix dernières années et rédigé par le professeur Lauzon.

Orateur invité à ce congrès où il a expliqué les grandes lignes de son analyse rendue publique en août dernier, M. Lauzon a rendu la monnaie de sa pièce à M. Duchesne en contestant la valeur de l'étude réalisée par la firme Price-Waterhouse pour le compte de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers et portant exclusivement sur les trois dernières années, soit les pires an-

nées qu'ait connues cette industrie.

Devant la tournure des événements, M. Lauzon a lancé un défi à M. Duchesne de s'associer dans la rédaction d'une autre analyse qui porterait sur une longue période et qui serait rédigée à partir des rapports annuels des entreprises de pâtes et papiers. M. Duchesne a refusé de relever le gant.

Le rapport Lauzon, qui a été rédigé à la demande du groupe écologiste Greenpeace, en vient à la conclusion que les dirigeants des papeteries canadiennes, après avoir connu des années de prospérité, sont en majeure partie responsables de leurs problèmes actuels. Il leur reproche également d'avoir versé d'importants dividendes aux compagnies-mères alors que l'industrie papetière traversait une période de crise.

Les deux spécialistes ne contestent pas les chiffres qui apparaissent dans les deux études. Ce sont les conclusions de l'analyse du professeur Lauzon qui irritent l'industrie de pâtes et papiers. M. Duchesne attribue les malheurs de l'industrie à ce qui appel-

le « les changements structuraux », comme l'environnement, le recyclage, les nouveaux besoins en gestion et en aménagement forestier au Québec, à la vétusté de certaines entreprises, etc.

Sans mettre en doute la compétence des rédacteurs de l'analyse de Price-Waterhouse, M. Lauzon reproche aux dirigeants des papeteries d'avoir confié à cette firme

le soin de rédiger ce rapport alors qu'elle reçoit entre 3 et 5 millions \$ de travaux de recherche de la part de l'industrie papetière.

« C'est comme si je demandais à ma mère, de dire le coloré professeur de l'UQAM, ce qu'elle pense de son fils. C'est bien évident que pour elle je suis Roch Voisine... ».

La France fait monter la pression au GATT

PARIS (AFP) — La France a fait monter d'un cran la tension dans le conflit qui oppose la CEE et les États-Unis sur la libéralisation du commerce mondial, alors que sa position semble de plus en plus précaire au sein des pays européens, désireux d'aboutir au plus vite à un accord au GATT.

Signe de cette volonté manifeste de dramatisation: le nouveau ministre de l'Agriculture Jean-Pierre Soisson a quitté son tout premier conseil des ministres au bout de quelques minutes pour se rendre à Bruxelles.

« M. Soisson était muni des instructions nécessaires à la défense des intérêts commerciaux de la France », a indiqué, hier soir, le porte-parole du gouvernement (et ancien titulaire du dossier agricole) Louis Mermet.

Le matin même, M. Soisson avait utilisé des termes martiaux pour refuser l'accord qui semble se dessiner: « Il n'est pas question de rendre les armes, il n'est pas question de capituler », avait-il déclaré sur Europe 1.

Et le ministre a demandé à ses services de préparer des mesures de rétorsion anti-américaines si l'impasse devait se poursuivre. La détermination de M. Soisson a reçu le soutien du monde agricole, toutes tendances confondues.

avis de demande de permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2843-5196 QUEBEC INC. Pizza Hut 91, route Kennedy Lévis-Lauzon Dossier: 998583	1 restaurant pour vendre	91, route Kennedy Lévis-Lauzon

2843-5196 QUEBEC INC. Pizza Hut 915, boul. l'Ornière Québec Dossier: 998575	1 restaurant pour vendre	915, boul. l'Ornière Québec
---	--------------------------	-----------------------------------

2944-7935 QUEBEC INC. Chez Dodo enr. 225, Dorchester Québec Dossier: 334243	1 bar (danse et spectacles) changement de catégorie et augmentation de capacité	225, Dorchester Québec
--	---	---------------------------

NGUYEN THE-ON Restaurant Thien Kim 1579, Notre-Dame L'Anceienne-Lorette Dossier: 998237	restaurant pour servir	1579, Notre-Dame L'Anceienne-Lorette
---	------------------------	---

COLEVALIERS DE COLOMB (danse) CONSEIL 6289 CHARLESBOURG Chevaliers de Colomb Conseil 6289 Charlesbourg 4205, rue des Roses Charlesbourg Dossier: 998096	4205, rue des Roses Charlesbourg
---	--

Le Président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

APPEL D'OFFRES CAMION INCENDIE

AVIS est par la présente donné que la Corporation municipale de Sainte-Agnès, cité de Charlevoix, recevra des soumissions pour l'achat d'un camion incendie avec auto-pompe.

Toute compagnie qui désire soumissionner devra en faire la demande à l'adresse suivante:

Corporation municipale de Sainte-Agnès
11, rue Principale
Sainte-Agnès (Québec) G0T 1R0
(418) 439-4155

Madame Micheline Murray, sec.-trés.
Les devis seront disponibles le mercredi 14 octobre 1992 et l'ouverture des soumissions se fera le 23 octobre 1992.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

COUR: 200-11-001596-926

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LÉVYRE ayant pour seul commanditaire LABORATOIRE CAROLE FRANK INC., dont le siège social est situé au 3340, de la Pénade, Sainte-Foy (Québec)

Debitrice, suite à une ordonnance de sequestre rendue contre la débitrice, celle-ci est réputée en faillite depuis le 25 août 1992 et que Gilles M. Tremblay, M.Sc. de Gilles M. Tremblay & Ass. a été nommé syndic en cette affaire. La première assemblée des créanciers est prévue le vendredi 16 octobre 1992 à 11 h, au bureau des faillites, 112, Dalhousie, salle 002, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 6e jour d'octobre 1992.

GILLES M. TREMBLAY, M.Sc. SYNDIC

GILLES M. TREMBLAY & ASS. 1170, Lebourgneuf, bureau 304 Québec (Québec) G2K 2E3

GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS

Québec

avis de demande de permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

La Régie des permis d'alcool du Québec est responsable de la délivrance des permis de fabrication de boissons alcooliques et d'entrepôt et du contrôle des activités des détenteurs de permis.

Toute personne, société ou groupement visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à:

La Régie des permis d'alcool du Québec, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.200 Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
F. VERMETTE LTEE 309, rue Joly Québec G1L 1N9	Entrepôt de bière	309, rue Joly Québec G1L 1N9

Le Président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

ville de SAINT-FOY

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil tient une assemblée publique de consultation le lundi 2 novembre 1992, à compter de 20 heures ou aussitôt que conseil pourra être entendu, à la salle du Conseil située à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy; selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., ch. A-19.1).

Le projet de règlement 3301 a été adopté par le Conseil le 5 octobre 1992.

Le projet de règlement 3301 modifie le règlement de zonage 1401 dans le but: 1) de créer la zone commerce CB-31 à même une partie de la zone résidence RC-6; 2) de créer la zone résidence RC-109 à même une partie de la zone résidence RC-6 et à même une partie de la zone publique PB-5; 3) de créer la zone résidence RB-53 à même une partie de la zone publique PB-5; 4) de créer des dispositions particulières à la zone CB-31 concernant les usages, les superficies de plancher affectées à certains usages, la hauteur des bâtiments, la marge de recul, les normes de stationnement, le stationnement souterrain et l'affichage; 5) de créer des dispositions particulières à la zone RC-109 concernant la marge de recul, l'aménagement dans la marge de recul, la hauteur des bâtiments, les normes de stationnement et le stationnement souterrain; 6) de créer des dispositions particulières à la zone RB-53 concernant les usages, la hauteur des bâtiments, la marge de recul, la cour arrière, les normes de stationnement, le stationnement souterrain et l'aménagement dans la marge de recul; 7) d'abroger les articles 3.5.8.16.1 et 3.5.8.16.2. (District Laval)

Les zones PB-5 et RC-6 sont délimitées comme suit: au nord, par les lots 105-41, 105-42, 105-43, 105-44, 105-46, 105-47, 105-48 et par l'axe de la rue Jean-Durand; à l'est, par l'axe de la rue Nicolas-Pinel ainsi que par les lots 107-37-3, 106-A-26, 106-A-25, 106-A-4-2 ainsi que l'axe du chemin Sainte-Foy; au sud, par l'axe du chemin des Quatre-Bourgeois; à l'ouest, par l'axe de l'autoroute Du Vallon; et selon les plans ci-après.



EXISTANT



PROPOSÉ

Au cours de cette assemblée, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet sont entendus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier de la Ville.

Fait à Sainte-Foy, le 8 octobre 1992.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSE



Environnement
Canada

Environnement
Canada

AVIS

DEMANDES D'AUTORISATION TRANSITOIRE

(paragraphe 24(2) du Règlement (fédéral) sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers)

Avis est donné de la réception par le Directeur de la Protection de l'environnement du ministère fédéral de l'Environnement, région du Québec, de demandes d'autorisation transitoire faites par les fabriques mentionnées au tableau ci-dessous pour les périodes indiquées.

Fabriques et villes	Paramètres	Période
Cascades Inc. Kingsey-Falls	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1993
Cascades Jonquière Inc. Jonquière	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Matériaux Cascades Louiseville Inc. Louiseville	Effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 juillet 1994
Compagnie de papier Québec et Ontario Ltée Baie-Comeau	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Daishowa Inc. Québec	DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Donohue Normick Inc. Amos	DBO	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 août 1993
Kruger Inc. Bromptonville	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Kruger Inc. Lasalle	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Kruger Inc. Trois-Rivières	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Les industries James MacLaren Inc. Masson	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Les industries James MacLaren Inc. Thurso	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
F.F. Soucy Inc. Rivière-du-Loup	Matières en suspension, DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Stone-Consolidated Inc. Grand-Mère	DBO, effluent à létalité aiguë	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1995
Stone-Consolidated Inc. Portage-du-Fort	DBO	du 1 ^{er} décembre 1992 au 31 décembre 1993

Ces demandes visent à l'obtention d'une autorisation transitoire en vertu du Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers qui permettra temporairement l'immersion ou le rejet de substances nocives, comprenant des matières exerçant une demande biochimique d'oxygène (DBO) et/ou des matières en suspension et/ou un effluent qui présente une létalité aiguë pour le poisson, au-delà des limites prescrites.

Tout intéressé peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant au Directeur à:

Environnement Canada
Direction de la protection de l'environnement
1179, rue de Bleury
Montréal (Québec) H3B 3H9
Téléphone: (514) 496-6856
Télécopieur: (514) 496-6982

Ces demandes constituent une proposition à laquelle s'applique le Décret (fédéral) sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Canada

Projet de 120 condominiums à Beauport

BEAUPORT — Un autre projet de construction domiciliaire d'envergure voit le jour dans le secteur du Carrefour Beauport, celui de 120 villas-condos évaluées à plus de 10 millions \$ et baptisées le Luxembourg. Il s'agit du premier volet d'un développement global de 50 millions \$.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

« Les travaux sont en cours et la première bâtisse est déjà debout », a affirmé, hier, Guy Fortin, du consortium de même nom, qui vient de signer une entente à cette fin avec la société Urbico. « Nos premières villas seront visibles ce week-end ».

Les villas-condos, dont une dizaine auraient déjà été vendues à moins de 73 000 \$ l'unité, ont ceci de particulier qu'il n'y a pas de corridor et que chaque propriétaire a sa propre porte extérieure. De mêmes dimensions que le bungalow ordinaire mais sur deux étages, elles offrent foyer, mezzanine, piscine et tourbillon.

Le Luxembourg constitue la première phase d'un immense

projet de 12 000 condos qui seront construits au cours des années à venir dans ce secteur de cinq millions de pieds carrés de terrains

situés au nord de la rue Clémenceau et qui porteront le nom de Faubourg Saint-David.

Pour les autorités municipales, Le Carrefour est appelé à devenir le centre-ville de Beauport, autour duquel vont graviter toute une foule d'activités. Il semble bien qu'elles voient juste puisqu'il y a à peine quelques semaines des pro-

moteurs annonçaient le lancement de la seconde phase du Square Saint-David, un projet de construction de 214 condos au coût de 11 millions \$. Les 214 premières unités qui avaient été construites, au même coût, en bordure nord de la rue Clémenceau avaient toutes été vendues en un temps record.

L'époque des fortes hausses de salaires est sur le point de finir

TORONTO (PC) — L'époque des salaires toujours en hausse achève, si l'on en croit un sondage dont les résultats ont été publiés, hier.

Environ 6,5 % des compagnies, ou presque une compagnie sur 15, consultées par la firme des analystes conseils KPMG Peat Marwick Stevenson and Kellogg, ont indiqué qu'elles avaient gelé ou réduit les salaires de leurs employés, cette année.

La hausse moyenne des salaires a été de 4,6 %, comparativement à une hausse de 5,7 % l'an dernier.

Le sondage a couvert plus de 330 compagnies, groupées à buts non lucratifs et agences gouvernementales, ayant un total de 650 000 employés. La plupart de ces travailleurs ne sont pas syndiqués.

Pour l'an prochain, la plupart des compagnies s'attendent à accorder des augmentations encore plus réduites, à l'indiqué le sondage. La hausse salariale moyenne anticipée pour l'an prochain est de 3,9 %. Pour 16,6 % des entreprises, un gel des salaires était prévu ou anticipé.

Toutefois, la véritable augmentation de salaire que les compagnies accorderont l'an prochain

sera vraisemblablement inférieure à 3,9 %, a déclaré M. Martin Harts, partenaire et chargé de la rémunération chez Peat Marwick. Le sondage, a-t-il noté, a été effectué au printemps et la reprise tant attendue ne s'est pas encore matérialisée.

Une hausse moyenne de salaire de 4,6 % peut paraître énorme cette année, a indiqué M. Harts, mais il faut beaucoup de temps avant qu'un ralentissement économique se reflète dans les salaires.

« Si vous avez une main-d'œuvre syndiquée qui, dans le cadre d'une entente collective de plusieurs années, obtient 4 % cette année, qu'allez-vous faire avec vos autres employés non syndiqués, leur donner 1 % ? ».

EN UN CLIN D'OEIL

■ États-Unis : croissance de 2 % au second semestre

HOT SPRINGS — La croissance de l'économie américaine au second semestre devrait être de 2 %, identique à celle du premier semestre selon le Business Council. Les conseillers économiques des 100 principaux chefs d'entreprises américains ont revu à la baisse d'un point leur prévision faite en mai dernier lors de leur précédente réunion bi-annuelle. Ils estiment la croissance pour 1993 à 3 % mais ne savent pas exactement quand l'économie commencera finalement à faire preuve de plus de vigueur. La plupart des participants s'opposent à de nouvelles réductions d'impôts ou de nouvelles dépenses qui alourdiraient le déficit mais estiment que, quel que soit le futur président des États-Unis, un plan de relance de l'économie sera nécessaire.

■ Entreprises J.P.G. se porte bien merci

QUÉBEC — Dans une nouvelle brève publiée dans l'édition d'hier, nous avons écrit par erreur que Les Entreprises J.P.G., une société œuvrant dans le domaine de la construction, avait fermé ses portes, alors que l'entreprise est toujours en exploitation et se porte bien. Nous regrettons les ennuis que cette méprise aurait provoqués.

■ New York Daily News : Black ferait une nouvelle offre

NEW YORK — Selon un conseiller de l'homme d'affaires canadien Conrad Black, celui-ci pourrait soumettre une nouvelle offre d'achat du New York Daily News, un journal en faillite. Toutefois, d'indiquer Martin Maleska, une nouvelle offre sera déposée seulement si les principaux syndicats du journal new-yorkais acceptent de modifier en profondeur leurs positions. Celle-ci viendrait alors court-circuiter la proposition faite par l'éditeur américain Mortimer Zuckerman. Rappelons que ce dernier se dit prêt à déboursier 8 millions \$ comptant et à assumer un montant additionnel de 8 millions \$ pour les dettes et obligations de l'entreprise de presse. Conrad Black possède plus d'une centaine de journaux répartis sur trois continents. Il est propriétaire, entre autres, du DAILY TELEGRAPH, de Londres, et du SOLEIL, de Québec.

■ Air Canada et PWA signent une convention préalable à la fusion

MONTREAL — Air Canada et PWA Corporation ont signé, hier, une convention préalable à la fusion qui établit les conditions régissant la fusion envisagée entre Air Canada et les Lignes aériennes Canadien International. Cette convention doit recevoir l'approbation des actionnaires, du gouvernement et des organismes de réglementation. Ce que les deux parties espèrent obtenir d'ici la fin de l'année.

■ Lavalin vend sa participation au capital-actions d'Hypocrat

MONTREAL — Une société à numéro formée par des dirigeants de les Ordinateurs Hypocrat, Yves Marmet, André Marmet et Raymond Lacroix, la 148016 Canada inc., vient de signer une entente pour acheter, par la voie d'un placement privé, la totalité de la participation que détient Lavalin-Santé dans le capital-actions ordinaire de Les Ordinateurs Hypocrat. Cette entente vise 3,5 millions d'actions, soit 20,04 % de Hypocrat. Le Groupe Marmet détiendra quant à lui 53 % de la compagnie. La reprise du contrôle de la compagnie par ses principaux dirigeants s'inscrit dans la stratégie de croissance de l'entreprise.

■ La Banque Scotia annonce le lancement de « Visa minima »

TORONTO — La Banque Scotia a annoncé, hier, le lancement d'une carte de crédit Visa à faible taux d'intérêt, baptisée « VISA minima » et destinée aux clients qui ne règlent pas intégralement leur solde. Cette carte Visa a pour caractéristiques un taux d'intérêt annuel de 10,5 % et une période de franchise d'intérêts de 21 jours. Mais elle exige par ailleurs une cotisation annuelle relativement élevée aux détenteurs, soit de 29 \$.

■ Intrawest inscrite à la Bourse de Montréal

La compagnie Intrawest, propriétaire du Mont-Tremblant, s'est inscrite à la Bourse de Montréal, afin de démontrer son intention de poursuivre ses activités au Québec, a indiqué son président, Joe Houssian. Celui-ci a aussi annoncé la nomination de Bernard Roy sur son conseil d'administration. La société a promis d'investir 47 millions \$ pendant les cinq premières années d'opération de la station du nord de Montréal. Elle a déjà investi 6,6 millions \$ l'année dernière et prévoit en investir 5 millions \$ cette année.

■ American Airlines propose une coopération à Air France

PARIS — Robert Crandall, président d'American Airlines, a écrit le 29 septembre à Bernard Attali, son homologue d'Air France pour lui proposer de discuter de coopérations mutuellement profitables, a indiqué, hier, à Paris, Hans Mirka, vice-président international du groupe américain. Devant quelques journalistes, M. Mirka a estimé possibles des coopérations commerciales. M. Mirka a en revanche souligné qu'American n'avait pas l'intention de prendre de participation dans une compagnie aérienne. M. Attali a dénoncé à plusieurs reprises les tentations impérialistes des compagnies américaines. Air France rappelle qu'American Airlines lui a déjà proposé de telles coopérations. La compagnie française n'a pas indiqué quelle serait sa réponse, mais un porte-parole s'est étonné du procédé d'American Airlines consistant à révéler sa correspondance avec une autre compagnie.

■ Compaq Computer va licencier 1000 employés

HOUSTON — Le groupe informatique américain Compaq Computer Corp. vient d'annoncer qu'il allait licencier 1000 de ses employés, soit environ 10 % de l'ensemble de son personnel, en raison de la « concurrence féroce dans le marché de l'informatique ». La société basée à Houston, qui fabrique des ordinateurs individuels vendus dans la plupart des pays et qui emploie quelque 10 000 personnes à travers le monde, a précisé que 700 salariés du groupe seraient licenciés dès ce mois d'octobre, sans indiquer les usines et les pays concernés.

■ British Coal : 30 mines et 25 000 emplois menacés

LONDRES — Les charbonnages britanniques British Coal, dont le gouvernement prépare la privatisation, prévoient la fermeture de 30 mines et la suppression de 25 000 emplois, selon des informations de la presse et des syndicats, que British Coal a qualifiées, hier, de spéculations. Selon la presse britannique et des sources syndicales, British Coal devrait annoncer au milieu de la semaine prochaine la fermeture immédiate de 20 mines avec la suppression de 20 000 emplois. Dix mines supplémentaires seraient fermées dans une deuxième étape.

■ Un Concorde tentera de battre un record de vitesse

PARIS — Un Concorde d'Air France (vol AF1492) tentera de battre le record du monde de vitesse autour de la terre en avion. L'avion quittera Lisbonne, lundi, à 8 h, pour y revenir le lendemain à 18 h après avoir fait six escales, parcouru 40 400 kilomètres en 24 heures et 55 minutes de vol, escales non comprises. Le vol est organisé par un voyageur américain à l'occasion de la commémoration de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

AVIS DE CORRECTION

Dans notre édition du mardi 6 octobre dernier, une erreur a été commise dans la publication des 7 appels d'offres.

ON AURAIT DÛ LIRE :

Garantie de soumission exigée :
- chèque visé : 5 000 \$ (non cautionnement)

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

Société d'habitation du Québec

appel d'offres

Financement du programme de logement sans but lucratif (SBL) privé

PROJET : La Société d'habitation du Québec (la SHO), en vertu de l'Entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale et en accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la SCHL) livre un programme de logement sans but lucratif privé qui devrait permettre à des coopératives d'habitation et à des organismes sans but lucratif de réaliser jusqu'à 77 projets au cours des années 1993 et 1994. Le coût total de ces logements est estimé à un maximum de 57 millions de dollars.

La SHO sollicite la candidature d'institutions financières capables de fournir les mécanismes de financement requis pour ce programme, c'est-à-dire des facilités de financement à long terme par émission de titres hypothécaires assurés par la SCHL aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (la LNH), ou par des prêts hypothécaires réguliers également assurés aux termes de la LNH.

CONDITIONS :
Sont admissibles à soumissionner les institutions financières qui sont reconnues par la SCHL comme prêteur agréé ou émetteur agréé aux termes de la LNH, qui ont des opérations de prêt au Québec et qui sont en mesure de desservir les régions où seront situés les projets.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS :
Les soumissions doivent parvenir au plus tard à quinze heures (15 h) le 13 novembre 1992, à la Société d'habitation du Québec, Direction du budget et du financement, 1054, rue Conroy, 4^e étage, Aile Saint-Amable, Québec, G1R 5E7, ou se tiendront l'ouverture publique et l'enregistrement des soumissions déposées.

INFORMATION :
Les documents de soumission peuvent être obtenus de madame Claire Rivard ou de madame Chantal Rouillac, Direction du budget et du financement, 1054, rue Conroy, 4^e étage, Aile Saint-Amable, Québec, (tel. : 643-4824), à compter du 12 octobre 1992.

N.B. : La Société d'habitation du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Me Jean-Luc Lesage, avocat
Secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants :

QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tel.: (418) 644-8848	MONTREAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tel.: (514) 873-6061
---	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

Commission Scolaire Des Îlets
80, rue de l'Eglise, Charlesbourg, G2N 1C5

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Des Îlets qui se tiendra le 27 octobre 1992, à 19 h 30, au siège social de ladite Commission situé au 80, rue de l'Eglise, Charlesbourg, seront approuvés les états financiers 1991-1992 de la Commission dont un résumé apparaît ci-après.

BILAN AU 30 JUIN 1992			
Fonds d'opérations courantes			
ACTIF			PASSIF
Encaisse	10 750 \$	Emprunts à court terme	4 453 816 \$
Subventions et comptes à recevoir	5 818 812 \$	Subvention et comptes à payer	3 637 964 \$
Avance au fonds d'immobilisations	2 755 968 \$	Autres passifs	120 729 \$
Autres actifs	91 927 \$	Surplus accumulés	464 948 \$
	8 677 457 \$		8 677 457 \$

Fonds d'immobilisations			
ACTIF			PASSIF
Encaisse	5 \$	Avance du fonds d'opérations courantes	2 755 968 \$
Immobilisations	45 132 757 \$	Dettes à long terme	32 389 000 \$
Fonds d'amortissement	2 328 000 \$	Capital immobilisé	12 315 794 \$
	47 460 762 \$		47 460 762 \$

ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 1992

REVENUS		
Imposition foncière	4 446 647 \$	
Gouvernement du Québec	38 700 079 \$	
Gouvernement du Canada	118 437 \$	
Gouvernements municipaux	132 848 \$	
Commissions scolaires	367 050 \$	
Autres sources	1 605 830 \$	
	45 460 791 \$	
DÉPENSES		
Secteur de l'enseignement aux jeunes	35 725 803 \$	
Secteur du service de la dette	4 475 944 \$	
Secteur du transport scolaire	4 909 489 \$	
Immobilisations à même les revenus	316 804 \$	
	45 428 040 \$	
EXCÉDENT DES REVENUS DE L'EXERCICE		32 751 \$

En foi de quoi, j'ai signé à Charlesbourg, ce 9^e jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-douze.
Gaetan Gnois
Secrétaire général

A Contrat no 1210-92-0421 — Service de gestion (entretien et nettoyage) d'une halte routière ainsi qu'un droit d'exploitation d'une cantine mobile, sur l'autoroute Jean-Lesage voie nord, dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri paroisse, M.R.C. Kamouraska, circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires située dans la circonscription électorale ou est localisée la halte routière ou dans les circonscriptions électorales adjacentes sont admis à soumissionner et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat. Les circonscriptions électorales admissibles sont : Kamouraska-Témiscouata, Montmagny-L'Islet, Rivière-du-Loup et Rimouski.

Garantie de soumission exigée :
- chèque visé : 5 000 \$
Coût du dossier : 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **mardi, 27 octobre 1992 à 15h**, alors que débuttera l'ouverture des plis.

A Contrat no 4043-92-0432 — Service de gestion (entretien et nettoyage) d'une halte routière ainsi qu'un droit d'exploitation d'une cantine mobile, sur l'autoroute 40 côté nord, dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Maskinongé, M.R.C. Maskinongé, circonscription électorale de Maskinongé.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires située dans la circonscription électorale ou est localisée la halte routière ou dans les circonscriptions électorales adjacentes sont admis à soumissionner et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat. Les circonscriptions électorales admissibles sont : Maskinongé, Berthier, Lavolette, Saint-Maurice et Trois-Rivières.

Garantie de soumission exigée :
- chèque visé : 5 000 \$
Coût du dossier : 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **mardi, 27 octobre 1992 à 15h**, alors que débuttera l'ouverture des plis.

A Contrat no 4043-92-0433 — Service de gestion (entretien et nettoyage) d'une halte routière ainsi qu'un droit d'exploitation d'une cantine mobile, sur l'autoroute 40 côté sud, dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Maskinongé, M.R.C. Maskinongé, circonscription électorale de Maskinongé.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires située dans la circonscription électorale ou est localisée la halte routière ou dans les circonscriptions électorales adjacentes sont admis à soumissionner et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat. Les circonscriptions électorales admissibles sont : Maskinongé, Berthier, Lavolette, Saint-Maurice et Trois-Rivières.

Garantie de soumission exigée :
- chèque visé : 5 000 \$
Coût du dossier : 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **mardi, 27 octobre 1992 à 15h**, alors que débuttera l'ouverture des plis.

P Contrat no 4521-92-CA03 — Effectuer des relevés de circulation, au cours de la période novembre 1992 à novembre 1993, à différents points du réseau routier localisés dans les régions administratives 1-1, 1-2, 2-1, 3-1, 3-2, 4, 5 et 8 du ministère des Transports.

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le **jeudi, 22 octobre 1992 à 15h**, alors que débuttera l'ouverture des plis.

P Contrat no 4530-92-CA03 — Effectuer des relevés de circulation, au cours de la période novembre 1992 à novembre 1993, à différents points du réseau routier localisés dans les régions administratives 6-1, 6-2, 6-3, 6-4, 6-5, 7 et 8 du ministère des Transports.

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le **vendredi, 23 octobre 1992 à 15h**, alors que débuttera l'ouverture des plis.

A Contrat no 5091-92-6501 — Entretien préventif et la réparation sur demande des équipements de production de l'usine de fabrication de panneaux de signalisation, 4715, boul. Pierre-Bertrand, dans la municipalité de Québec, M.R.C. Communauté urbaine de Québec, circonscription électorale de Vanier.

Garantie de soumission exigée :
- cautionnement : 1 200 \$ ou chèque visé : 600 \$
Coût du dossier : 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **mardi, 27 octobre 1992 à 15h**, alors que débuttera l'ouverture des plis.

L'ÉCONOMIE

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

■ Wall Street monte enfin

Wall Street a clôturé en hausse hier après cinq séances consécutives de baisse, soutenue par une chasse aux bonnes affaires après le recul des dernières séances qui a laissé de nombreux titres survendus. L'indice Dow Jones a clôturé à 3,176,03 en hausse de 23,78 points (+0,75%). La fermeté initiale de Wall Street a été encouragée par l'annonce que les demandes d'allocations chômage ont reculé de 24 000 à 400 000 aux États-Unis alors que les experts tablaient sur une diminution de 10 000. Le marché a par la suite succombé à des ventes sur programme informatique, avant l'intervention d'une chasse aux bonnes affaires encouragée par le bas niveau de nombreuses actions, selon des analystes. Valeurs en hausse aussi à la bourse de Montréal où le XXM a gagné 14,84 points à 1691,53.

L'indice des banques a grimpé de 30,49 à 2058,88, celui des minières de 13,35 à 1772,38, celui des pétrolières de 7,27 à 1250,59, celui des industrielles de 4,14 à 1302,24 et celui des services de 1,85 à 1712,20. L'indice des forestières a subi une perte de 10,86 à 2179,87.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres : cuivre 1352-1353 et plomb 362-327 ; en dollar américain par tonne : zinc 1174-1175, aluminium 1196-1197 et nickel 6615-6625. A New York, pour livraison en novembre, le pétrole brut a gagné 10 c à 21,99 \$ US le baril.

La firme Handy and Harman cotait l'argent, hier, à 4,707 \$ Can. l'once. La cote de mercredi était à 4,669 \$ Can.

LE SOLEIL

LES INDICES



NOUVELLES BRÈVES

■ Un second Maxi

QUÉBEC — Un deuxième supermarché Maxi ouvrira ses portes à Québec mercredi prochain, rue d'Estimauville, dans un local occupé il n'y a pas si longtemps par un magasin Steinberg. Depuis avril, le nombre de supermarchés Maxi au Québec aura passé de 10 à 21. Plusieurs des nouveaux magasins ont été aménagés dans les anciens locaux de Steinberg. Il y a cinq mois, Maxi, qui fait partie de la grande famille Provigo, déclarait la guerre au Club Price, en offrant toutes les semaines quelque 300 produits à un prix égal ou inférieure à celui de Club Price. Cette campagne de promotion portait le nom de Club Plus. La formule semble avoir porté fruits puisque Maxi faisait savoir hier que Club Plus a permis une augmentation des ventes de 37 % des produits offerts dans le cadre de cette promotion. Maxi ne manque pas de souligner que pour profiter des prix de Club Plus, il n'est pas nécessaire de payer une carte de membre ou encore d'acheter en grande quantité.

■ Doyle débouté

OTTAWA — La Cour suprême a maintenu un jugement antérieur défavorable au financier en fuite John Doyle, hier, lui refusant le droit d'appeler du jugement. Le financier désirait contester une décision d'une instance inférieure qui l'a privé de biens canadiens valant plusieurs millions \$. En 1986, un juge québécois lui a retiré ses actions dans la compagnie Javelin International, qu'il avait fondée en 1951, et lui a ordonné de verser 15,4 millions \$ à la compagnie, qui fait dans le minier de fer, le pétrole et le gaz naturel, pour cause de fraude. La Cour d'appel du Québec avait ramené le montant que John Doyle devait payer à 9,4 millions \$, tout en maintenant le reste de la décision initiale. John Doyle, qui est âgé de 77 ans, souhaitait que la Cour suprême rejette la totalité du jugement. Comme c'est son habitude, la Cour suprême n'a pas donné les raisons de son refus d'entendre l'appel. L'homme d'affaires vit en fugitif au Panama depuis 1974. Il est recherché à Terre-Neuve sous 407 chefs d'accusation de fraude.

Innovatech est un concurrent déloyal pour la région de Québec

QUÉBEC — Doté d'un budget de 500 millions \$ pour cinq ans, le plan Innovatech de la région de Montréal risque de créer un débalancement artificiel avec les projets de haute technologie qui pourraient voir le jour dans la région de Québec selon M. Alain Fecteau, directeur général du Parc technologique du Québec métropolitain.

par VIANNEY DUCHESNE
LE SOLEIL

M. Fecteau s'est questionné à haute voix hier, devant les participants au Forum économique de la région de Québec, sur la volonté du gouvernement québécois de développer des entreprises en haute technologie dans la région de la Capitale. Les faits actuels, a-t-il rappelé, indiquent une augmentation des fonds disponibles dans la région métropolitaine de Montréal.

Il faisait alors allusion à Innovatech, un programme conjoint des gouvernements fédéral et provincial, qui alloue à la région métropolitaine une marge financière de 500 millions \$ pour les cinq prochaines années aux fins d'étude et d'acceptation des projets.

En entrevue au SOLEIL, M. Fecteau a expliqué qu'en principe ce plan devrait libérer plus de fonds pour le reste de la province, les projets retenus par Innovatech ne pouvant bénéficier d'autre aide financière publique. Mais la région de Montréal profitera d'un avantage stratégique important puisque Inno-



La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain s'est engagée hier à donner suite aux plans stratégiques soumis par les participants au Forum économique de la région de Québec. De gauche à droite on aperçoit le président de l'événement, M. Pierre Jaboulet, le président de la chambre, M. Gaétan Gagné et le ministre Marc-Yvan Côté responsable de la région de Québec.

vatech pourra accepter et financer les projets soumis.

À Québec les projets sont étudiés dans un premier temps par les gestionnaires du fonds d'aide, puis soumis au conseil du Trésor, ce qui allonge les délais. A Montréal Innovatech met

de 60 à 90 jours pour analyser un dossier et de 30 à 60 jours pour l'émission du chèque d'assistance financière. Un net avantage sur Québec et comme preuve M. Fecteau a cité en exemple le cas de Precitech qui a pris 24 mois à se régler pour un coût d'un peu moins d'un

demi-million \$. Or, dit-il, « en haute technologie le facteur temps est très, très important ».

Il souhaite donc un guichet unique pour aider les entreprises à gagner du temps en obtenant une meilleure compréhension de tous les

programmes. Et reconnaissant qu'il y aura certes un bonne concurrence avec Montréal, il a souhaité qu'il n'y ait surtout pas de surenchère entre les deux régions. « Que le gouvernement reconnaisse au moins la pérennité des dossiers », a-t-il dit.

Le monde des arts et de la culturelle se plaint également de la concurrence que Montréal fait à Québec parce que les gouvernements déplacent et centralisent dans la Métropole ses sièges sociaux et décisionnels. M. Bruno Bégin a sollicité un « appui véhément du monde des affaires » pour assurer le développement de l'industrie culturelle de la région. Il est temps, selon lui, que les gouvernements soient cohérents avec leurs discours régionalistes et reconnaissent Québec comme pôle culturel.

M. Bégin a joué sur une corde sensible pour les allier à sa cause : chaque dollar investi dans des activités reliées au domaine des arts et de la culture engendre des retombées de 2,58 \$. Cette industrie stimule le tourisme, la restauration, le transport et autres en plus d'améliorer la qualité de vie des citoyens, a-t-il rappelé.

Il a reproché à Téléfilm Canada, dont le siège social est à Montréal, d'avoir dépensé au cours des cinq dernières années 198,4 millions \$ dans cette région contre 1,1 million \$ dans le reste du Québec. Un autre exemple d'incohérence : l'idée d'installer dans la Métropole le futur Conseil des arts et des lettres et la Bibliothèque nationale du Québec, deux organismes qui devraient s'établir dans la Capitale, selon M. Bégin.

Popularité du logement en copropriété à Québec

QUÉBEC — La popularité des logements en copropriété ne se dément pas dans l'agglomération urbaine de Québec puisque la construction de 237 unités de condos a été amorcée le mois dernier.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Cet engouement pour la copropriété a permis à la région de Québec de connaître une augmentation de 32 % des mises en chantier en septembre dernier, comparé au même mois de 1991. Les chiffres sont de 629 mises en chantier le mois dernier contre 475 pour septembre 1991.

Les maisons jumelées sont aussi très populaires, 84 étant mises en chantier le mois dernier, soit le double du mois de septembre de l'an dernier. On enregistre des baisses dans

tous les autres types de logements, maisons détachées (-17 %), en rangée (-31 %) et logements locatifs (-27 %).

Pour les neuf premiers mois de l'année, les mises en chantier totalisent 4732 unités, une amélioration de 16 % sur la période correspondante de 1991.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement explique que la baisse des taux d'intérêt et la mise de fonds ramenée à 5 % a ouvert le marché aux acheteurs d'une première maison, qui choisissent les maisons jumelées et les condos à bas prix.

En comparant les mois de septembre de cette année et de l'an dernier, seule l'agglomération urbaine de Québec a connu une hausse des mises en chantier. À Montréal, la baisse est de 10 %.

Pour l'ensemble du Québec, on a enregistré le mois dernier 2417 mises en chantier, 10 % de moins qu'en septembre 1991, mais davantage qu'en août dernier alors que les mises en chantier totalisaient 1738 unités.

Pour le pays, les chiffres sont de 12 169 unités le mois dernier, 3 % de plus qu'en septembre 1991. Au mois d'août dernier, la construction de 11 916 unités de logement a été entreprise au Canada.

TVQ : Gérard D. Levesque promet des changements aux entreprises

MONTREAL (PC) — Le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, promet de simplifier et d'harmoniser davantage avec la TPS fédérale, l'application de la TVQ pour les entreprises québécoises.

Prononçant un discours, hier, à Montréal, du congrès annuel des membres de l'Association de planification fiscale et financière, M. Levesque a indiqué « que les difficultés administratives que plusieurs soulèvent à l'égard de la TVQ sont plutôt attribuables à des ajustements nécessaires dans une période de transition qu'à des difficultés importantes et permanentes ».

Au nombre des améliorations

que souhaite apporter M. Levesque à la TVQ, figure l'implantation éventuelle d'un seul taux de taxation, au lieu de deux taux actuels (8 % sur les biens, et 4 % sur les services).

Il a rappelé que la situation économique prévalant au Québec a obligé son gouvernement à réduire de 8 à 4 % le taux de la TVQ sur les services.

Le ministre a d'autre part promis, « lorsque la situation fi-

nançière du gouvernement le permettra », d'élargir à l'ensemble des achats des entreprises les remboursements de la TVQ.

Le ministre a par ailleurs indiqué que son ministère se pencherait sur la possibilité de faire coïncider les versements de remise de taxe effectués par les entreprises au gouvernement du Québec avec ceux faits au gouvernement fédéral.

Actuellement, les entreprises doivent faire ces remises mensuellement au gouvernement du Québec et sur une base trimestrielle au gouvernement fédéral.

Hausse de 0,31 % du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a haussé, hier, son taux d'escompte de presque un tiers de point de pourcentage, alors que de nouvelles pressions sur la hausse s'exerçaient sur le dollar du Canada. Ce taux a ainsi atteint 7,93 %, soit son niveau le plus élevé depuis presque un an.

Établi à 7,62 % la semaine dernière, le taux d'escompte a donc grimpé de 0,31 point de pourcentage. C'était sa cinquième progression hebdomadaire consécutive. Elle a été rendue nécessaire par le besoin d'empêcher le dollar canadien de dégringoler.

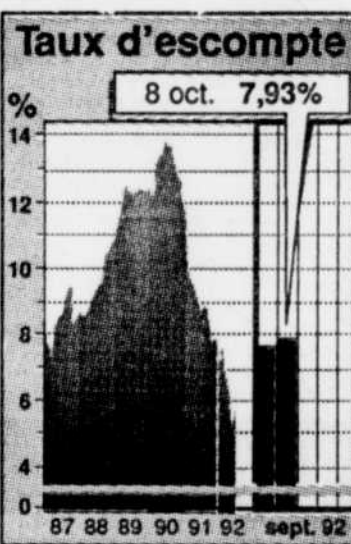
Il n'y a eu aucun signe immédiat d'une augmentation des taux liés aux prêts aux entreprises et aux consommateurs.

« Je ne crois pas qu'il y ait de véritable pression à la hausse sur les taux préférentiels des banques », a déclaré M. Rob Palombi, économiste chez les analystes financiers MMS International, de Toronto.

Le taux préférentiel — sur lequel les banques à charte alignent tous leurs autres taux — est passé le semaine dernière de 6,25 % à 8,25 %. Le taux d'escompte a pour sa part bondi de 5,69 % à 7,62 %.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait de hausses records.

A midi, jeudi, sur le marché des changes, notre dollar avait chuté de plus d'un demi-cent. Il valait 79,71 c US, avant l'annonce d'une nouvelle hausse du taux d'escompte. Mercredi, il



Source : Banque du Canada (PC)

avait clôturé la séance à 80,24 c US.

Notre devise a perdu du terrain devant une devise américaine qui, en se renforçant encore jeudi, est devenue plus attrayante pour les investisseurs étrangers. Plus tôt, le Conseil de la Réserve fédérale des États-Unis avait rejeté tous les appels en faveur d'une réduction des taux d'intérêt.

Les marchés, bien que nerveux, demeuraient tout de même plus calmes que la semaine dernière où, pour empêcher notre dollar de dégringoler, la Banque du Canada avait dû hausser le taux d'escompte de deux points de pourcentage, une progression record.

Notre devise est malgré tout demeurée faible à cause de l'incertitude entourant le résultat du référendum constitutionnel du 26 octobre.

« Ça ne se stabilisera pas avant le 26 octobre », a noté M. Palombi.

GOUTEZ LE SOLEIL DE LA GUADELOUPE

(IL FAUT D'ÊTRE ABONNÉ)

647-3333 1-800-463-2362

LE SOLEIL

LE BRÛLE POUR TOUT LE MONDE!

FÉLICITATIONS M. YVES MARTINEAU, DE CHARLESBOURG
LE SOLEIL VOUS OFFRE UNE SEMAINE POUR DEUX À LA GUADELOUPE

TIRAGE DU 5 OCTOBRE, SOUS LA HAUSSE D'UN POISSON